

**Ohé75 Service
formation
d'UNIRH75**

**Rapport
d'activité
Exercice
2025**

Depuis 2021, UNIRH75 est déclaré « organisme de formation » auprès de la Préfecture de Paris et dispose de l'autorisation réglementaire pour délivrer des prestations relevant des dispositifs de « formation professionnelle » au sens du Code du Travail.

Ohé75 intervient sur deux axes complémentaires :

- Formation et prestations pour la remobilisation socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap.
- Expertise et appui aux professionnels qui accompagnent des personnes fragilisées par leur état de santé et dont le retour à l'emploi est impacté.

Cette seconde offre, initiée en 2020 avec le CASP, *Centre d'Action Sociale Protestant*, s'est consolidée et élargie depuis 2023 au Département de la Seine-Saint-Denis, dans le cadre du déploiement des nouvelles Agences Locales d'Insertion (ALI) sur ce territoire.

Les financements sont obtenus via des appels d'offres, des appels à projets, des subventions forfaitaires.



Nos financeurs



Direction de la Prévention et de l'Action Sociale (DPAS)
& la Direction de l'Insertion, de l'Emploi et de l'Economie Sociale Solidaire



Direction Territoriale de Paris



Nos principaux prescripteurs



Direction Territoriale de Paris



**CHIFFRES
CLES
2025**

Une équipe de 5 personnes



- 3 Chargés de mission formation
- 1 Chargée de mission consultante
- 1 collaboratrice en support administratif

90 bénéficiaires ont été accompagnés pendant 4 à 6 mois pour élaborer un projet professionnel compatible avec leur état de santé.



1 843 heures de formation dispensées



Et **287** heures de stage

506 usagers accueillis et informés pendant des permanences « hors les murs » sur leurs droits, les aides disponibles, et les démarches administratives lorsque leur santé impacte leur projection vers l'emploi.



Ville de PARIS

« DYNAMIQUES EMPLOI »

Retrouver un emploi durable,
compatible avec sa situation de santé.

« Ateliers vers l'emploi »

Dynamiques Emploi accompagne gratuitement les Parisiennes et Parisiens en difficulté vers la construction d'un projet professionnel, une reconversion ou un retour à l'emploi.

Porté par un réseau de structures spécialisées, il cible principalement les demandeurs d'emploi, les allocataires du RSA et, plus largement, les publics fragilisés et éloignés de l'emploi.

Financement



Ville de Paris – DAE / DASES

Direction de l'Attractivité et de l'Emploi

Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé

Appel à projet du 01/01/2022 au 31/12/2025

50 parcours subventionnés



Objectifs de l'action



Proposant une prise en charge individualisée et personnalisée, l'action « ateliers vers l'emploi » vise à mobiliser des demandeurs d'emploi parisiens fragilisés par leur état de santé à retrouver une **dynamique efficace lors de leurs démarches vis-à-vis des employeurs potentiels.**

Il s'agit de se concentrer sur l'optimisation et la réussite de la **mise en relation demandeur d'emploi / employeur afin d'accéder à un emploi durable.**



Public visé

Demandeurs d'emploi **parisiens en situation de handicap ou faisant face à des difficultés de santé en lien avec une activité professionnelle**, et présentant des freins périphériques pour un retour à l'emploi.

Le public allocataire du RSA est prioritairement visé.



Contenu

- Consolidation du projet professionnel.
- Travail sur le savoir-être et la reprise de confiance en soi.
- Travail sur l'appropriation des conséquences du handicap en situation de travail.
- Mise en valeur de ses atouts professionnels.
- Soutien à la mise en relation avec les employeurs.



Déroulement de l'action

- Alternance d'entretiens individuels et de regroupements collectifs,
- Accompagnement sur une durée de 3 à 6 mois.



Ateliers vers l'emploi Ville de Paris



AVE 75
Ateliers Vers
l'Emploi

Territoire du Département de Paris



CHIFFRES CLÉS 2025



108 prescriptions
Traitées par Ohé75



50 Parcours subventionnés



52 Actions engagées



60 % des bénéficiaires ont mené leur parcours à son terme.

Concernant les 40 % restants, une large majorité (71 %) a interrompu son parcours **pour des raisons légitimes et justifiées.**



Le programme AVE cible majoritairement les bénéficiaires du RSA.

En 2025, 83% des bénéficiaires bénéficie de « minimas sociaux », et parmi eux, 38% sont allocataires du RSA.

Dynamiques Emploi

Des parcours d'accompagnement vers l'emploi



492 heures de formation réalisées, dont 276 heures en collectif.



Une moyenne de 5 entretiens individuels et de participation à 6 ateliers collectifs par bénéficiaire



31 bénéficiaires ont finalisé leur parcours, dont :

45%

ont défini un projet professionnel compatible avec leur santé et sont à la recherche d'un emploi.

26%

ont signé un contrat de travail.

19%

ont été dirigé vers un ESAT.

10%

ont été accompagné vers des droits administratifs ou de ressources plus favorables/situation (AAH)



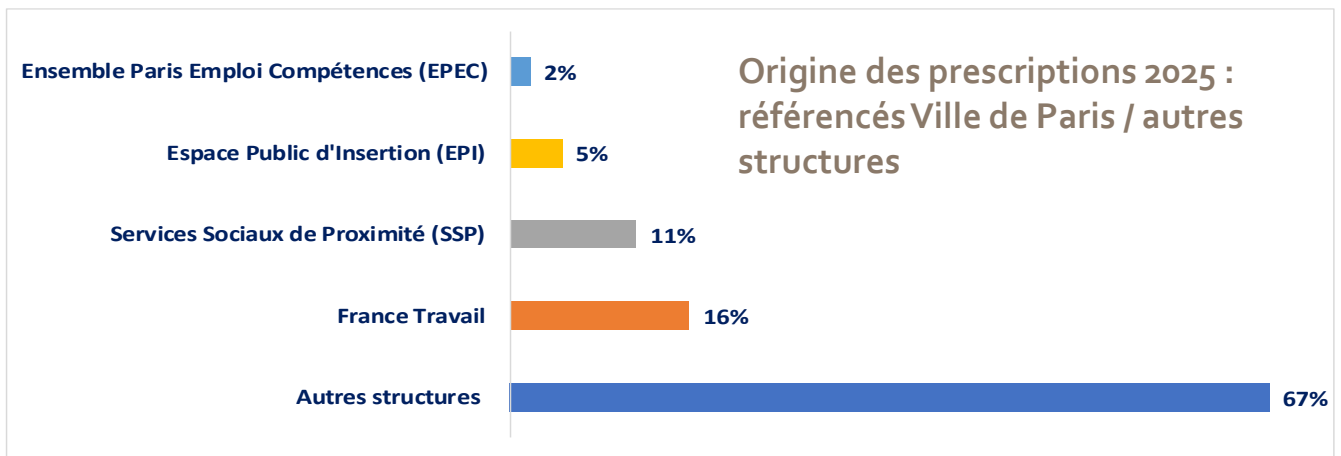
Les principaux minima sociaux concernant les personnes en âge de travailler sont :

Le RSA Revenu de Solidarité Active, l'AAH Allocation Adulte Handicapé, l'ASS Allocation Spécifique de Solidarité et l'ADA Allocation pour Demandeurs d'Asile,



108 prescriptions reçues en 2025

En 2025, 108 prescriptions ont été reçues, avec une répartition fortement contrastée entre les prescripteurs « référencés » par la Mairie de Paris, et ceux « hors référencement », regroupés dans la catégorie « autres structures ». Celles-ci représentent à elles seules 67 % des orientations. Cette prédominance, déjà observée les années précédentes, confirme la place stratégique de notre structure dans l'écosystème local et témoigne de la reconnaissance de notre expertise en accompagnement professionnel des personnes en situation de handicap.



L'EPEC (Ensemble Paris Emploi Compétences) association créée en 2016 par la fusion du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) et de la Maison de l'Emploi de Paris, l'EPEC joue un rôle clé dans la mise en œuvre des politiques publiques de l'emploi à Paris, en particulier pour les personnes éloignées de l'emploi.

Les Espaces Publics d'Insertion (EPI) de la Ville de Paris

Les 7 EPI s'adressent à tous les Parisiens pour répondre à leurs questions liées à la demande et au suivi Revenu de Solidarité Active (RSA).

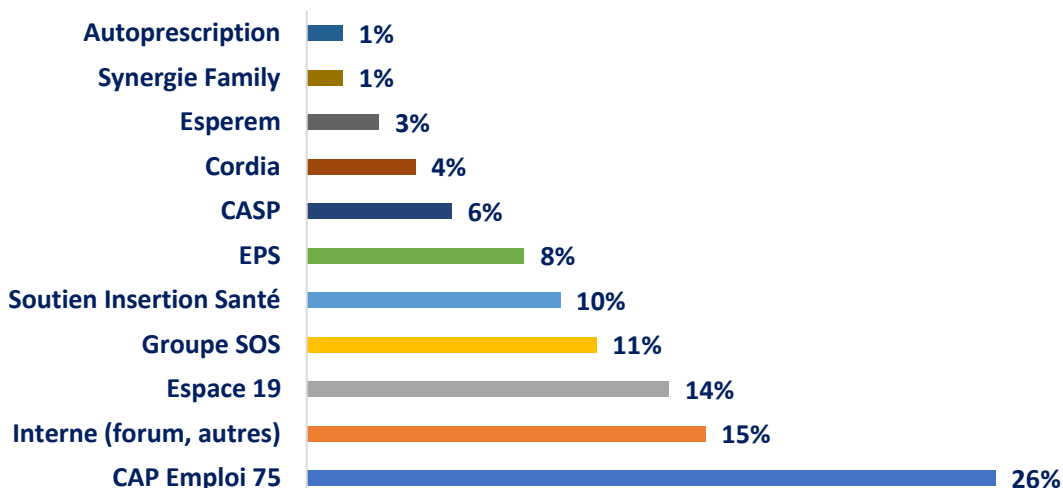
« Source : Ville de Paris, site paris.fr »

Les Services Sociaux de Proximité (SSP) de la Ville de Paris

Les 17 SSP s'adressent à tous les Parisiens confrontés à des difficultés temporaires ou imprévues dans leur quotidien, et qui souhaitent être accompagnés pour y faire face et ouvrir leurs droits.

« Source : Ville de Paris, site paris.fr »

Focus « Autres structures » (72)





Les prescriptions « sans suite » (56/108)

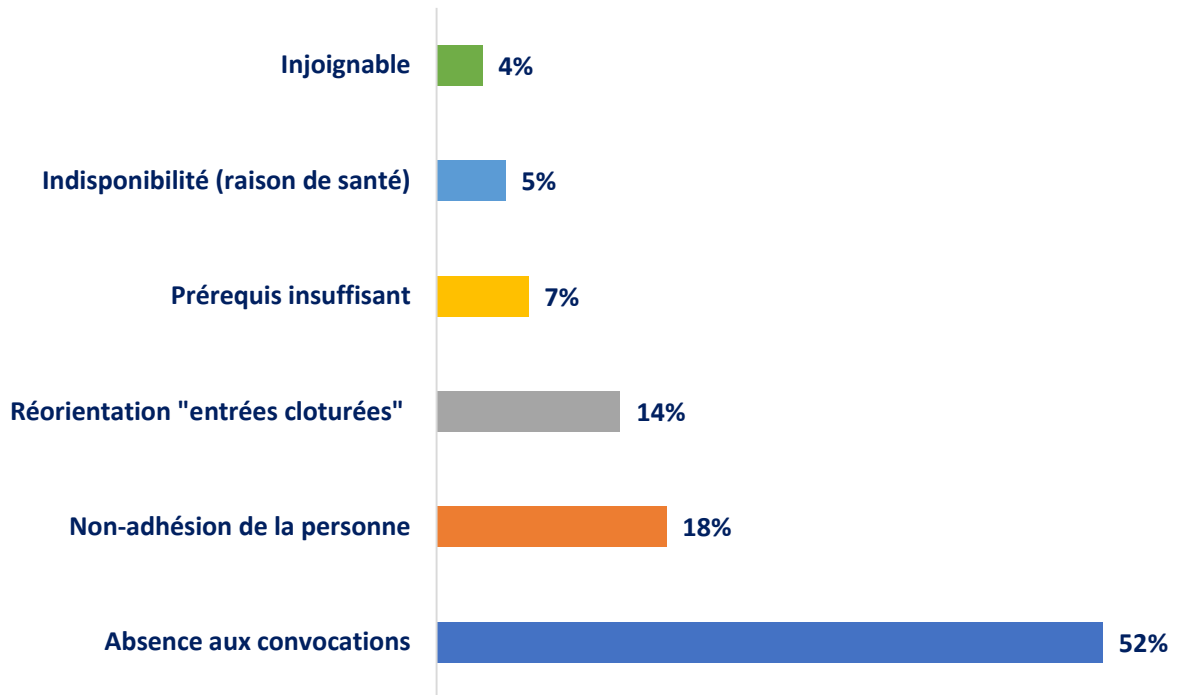
52% des prescriptions reçues

n'ont pas donné lieu à une entrée en prestation.

Ateliers
vers l'emploi

75

Répartition des « sans suite » par motif



Sur l'ensemble des orientations reçues, 52 % n'ont pas donné lieu à une entrée en prestation, soit 56 prescriptions « sans suite ».

Les motifs sont variés, mais trois causes principales se distinguent :

- **Absence aux rendez-vous (52 %)**, qui demeure de loin la première cause d'abandon.
- **Non-adhésion à la démarche (18 %)**, traduisant une motivation insuffisante ou un projet non stabilisé.
- **Réorientation (14 %)**, souvent liée à un besoin d'accompagnement plus adapté ou plus spécialisé.

Cette proportion de prescriptions non suivies d'effet montre que près d'un quart des personnes orientées n'intègrent pas le parcours, faute de disponibilité, d'assiduité ou de stabilisation suffisante de leur situation.



Typologie du public entré dans l'action (52/108)

48% des prescriptions reçues
ont donné lieu à une entrée en prestation.

Ateliers
vers l'emploi

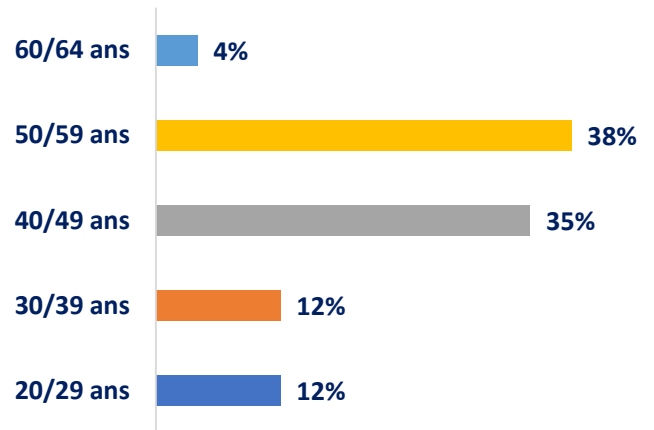
75



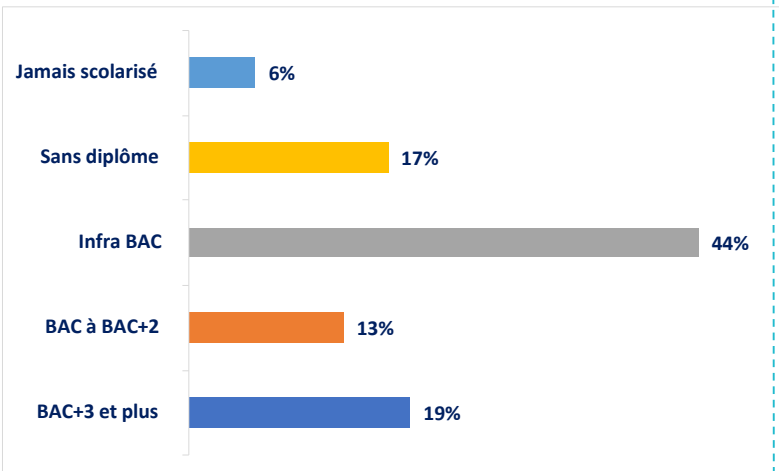
Répartition par genre



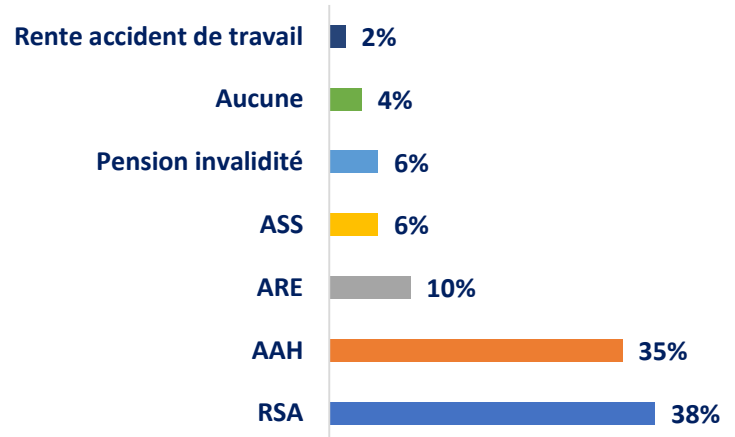
Répartition par âge



Répartition par niveau de formation



Répartition par type de revenu



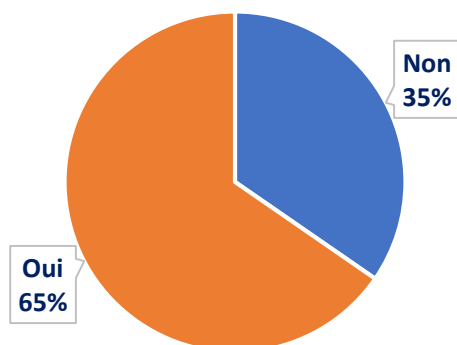
L'édition 2025 rassemble 52 participants, avec une parité parfaite entre femmes et hommes. Le public est majoritairement âgé de plus de 40 ans, avec une part particulièrement élevée des 50-59 ans. Le niveau de formation est globalement faible : 44 % ont un niveau infra-BAC et 23 % n'ont jamais été scolarisés ou ne disposent d'aucun diplôme. Toutefois, 32 % présentent un niveau supérieur au BAC, illustrant la diversité des parcours. Les revenus déclarés révèlent une forte dépendance aux minima sociaux, principalement le RSA et l'AAH, ce qui témoigne de la vulnérabilité économique d'une large partie des personnes accompagnées.



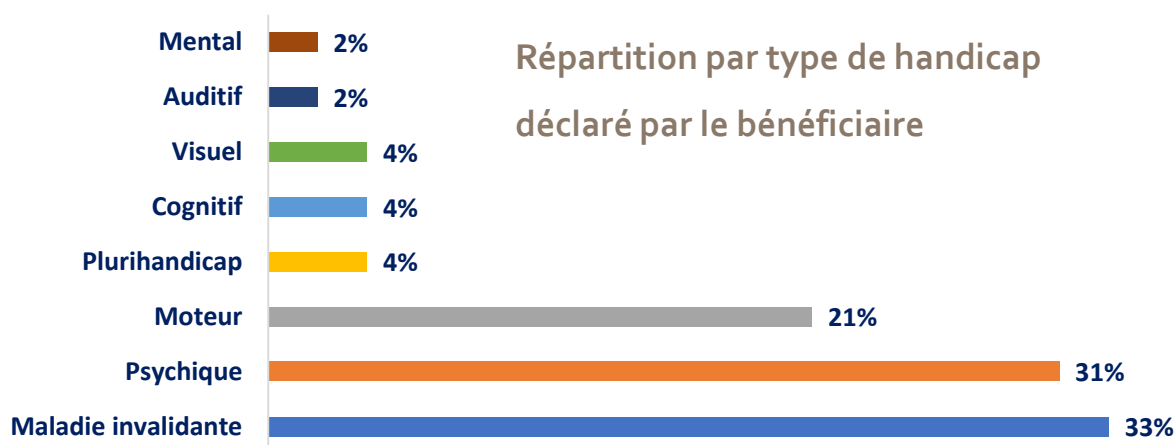
Titulaire d'une RQTH

Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé émise par la MDPH

Titularité de la RQTH



La particularité de cet appel à projet est qu'il s'adresse aux parisiens titulaires d'une reconnaissance administrative de leur situation de handicap, ou fragilisés par leur état de santé qui impacte potentiellement leur 1^{er} accès ou leur retour en emploi.



Répartition par type de handicap déclaré par le bénéficiaire

65 % des participants sont titulaires d'une RQTH, confirmant que l'action s'adresse majoritairement à des personnes dont la situation de santé a un impact concret sur l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Les 35 % non-RQTH présentent des fragilités médicales qui les conduisent pour beaucoup à entamer une démarche de reconnaissance, nécessitant un **accompagnement administratif et un appui dans l'acceptation de leur situation de handicap**.

La typologie des handicaps déclarés fait ressortir trois profils dominants :

- **Maladies invalidantes (33 %)**, souvent associées à une fatigabilité importante et à des contraintes médicales nécessitant des aménagements durables ;
- **Handicap psychique (31 %)**, impliquant des besoins d'accompagnement progressif et sécurisant ;
- **Handicap moteur (21 %)**, mobilisant régulièrement des actions de compensation ergonomique.
- Les autres formes de handicap, bien que minoritaires, illustrent une forte hétérogénéité du public.

L'analyse confirme que le public accompagné présente des freins de santé multiples et significatifs, justifiant pleinement un **accompagnement renforcé et expert pour sécuriser les parcours vers l'emploi**.



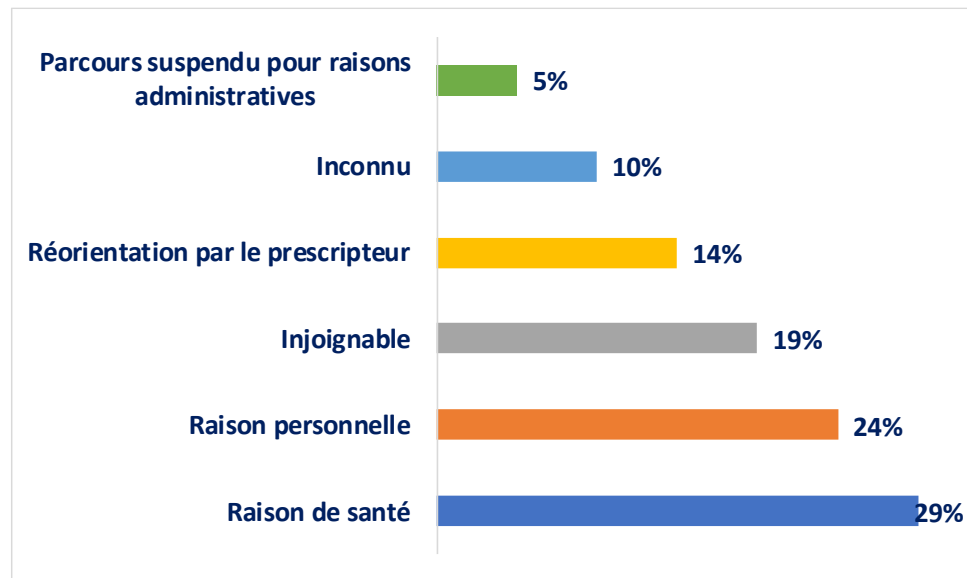
Les « abandons » (21/52)

40% des personnes entrées en formation ont « abandonné » le parcours.

Ateliers
vers l'emploi

75

Répartition des « abandons » par motifs



Les problématiques de santé constituent la première cause d'abandon (29%). Elles révèlent des fragilités présentes dès l'entrée dans le dispositif, mais aussi des dégradations survenues en cours de parcours.

Les raisons personnelles représentent 24% des abandons. Elles renvoient à des difficultés de vie courante (organisation familiale, logement, isolement) susceptibles d'entraver rapidement la continuité de l'accompagnement.

Les réorientations en accord avec le prescripteur comptent pour 14% des situations. Elles traduisent un ajustement nécessaire vers un dispositif mieux adapté aux besoins du bénéficiaire.

Les situations d'injoignabilité (19%) témoignent de ruptures de contact fréquentes auprès de publics en grande vulnérabilité, parfois confrontés à une instabilité personnelle ou administrative.

Les raisons administratives restent marginales (5%), mais touchent des enjeux cruciaux d'accès aux droits — notamment l'obtention d'un récépissé de titre de séjour — pouvant bloquer la poursuite du parcours.

Ces abandons ne reflètent pas un manque d'engagement, mais plutôt la fragilité multidimensionnelle du public accompagné : santé précaire, contraintes personnelles fortes, instabilité administrative.



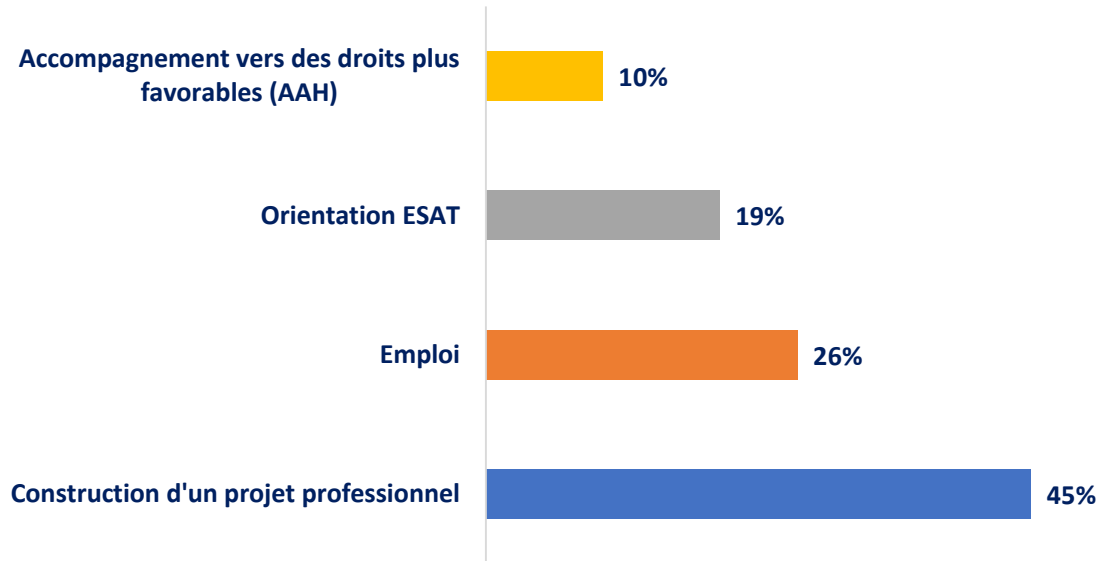
Situation des stagiaires sortis du parcours (31/52)

Ateliers
vers l'emploi

75

60 % des personnes entrées en formation ont mené leur parcours à terme.

Issues des 31 accompagnements



Les personnes que nous accompagnons sont fragilisées par leur état de santé, ce qui impacte le retour à l'emploi et le maintien en emploi.

Même si la reprise d'activité reste une priorité pour beaucoup, elles doivent fréquemment faire le deuil de leur métier d'origine pour pouvoir se projeter vers une nouvelle trajectoire professionnelle. Cela explique pourquoi une part importante du public (14 personnes) s'est engagée dans la construction d'un nouveau projet professionnel.

Pour la première fois depuis le lancement de Dynamiques Emploi, nous avons accompagné des personnes vers les ESAT (6). Certaines personnes ne peuvent pas intégrer le milieu ordinaire, même adapté, en raison de limitations fonctionnelles ou de contraintes de santé durables.

Dans ces situations, l'orientation vers un ESAT constitue la solution la plus sécurisée et la plus réaliste, permettant de proposer un cadre professionnel adapté sans laisser personne sans solution.



Satisfaction des bénéficiaires

Ateliers
vers l'emploi

75

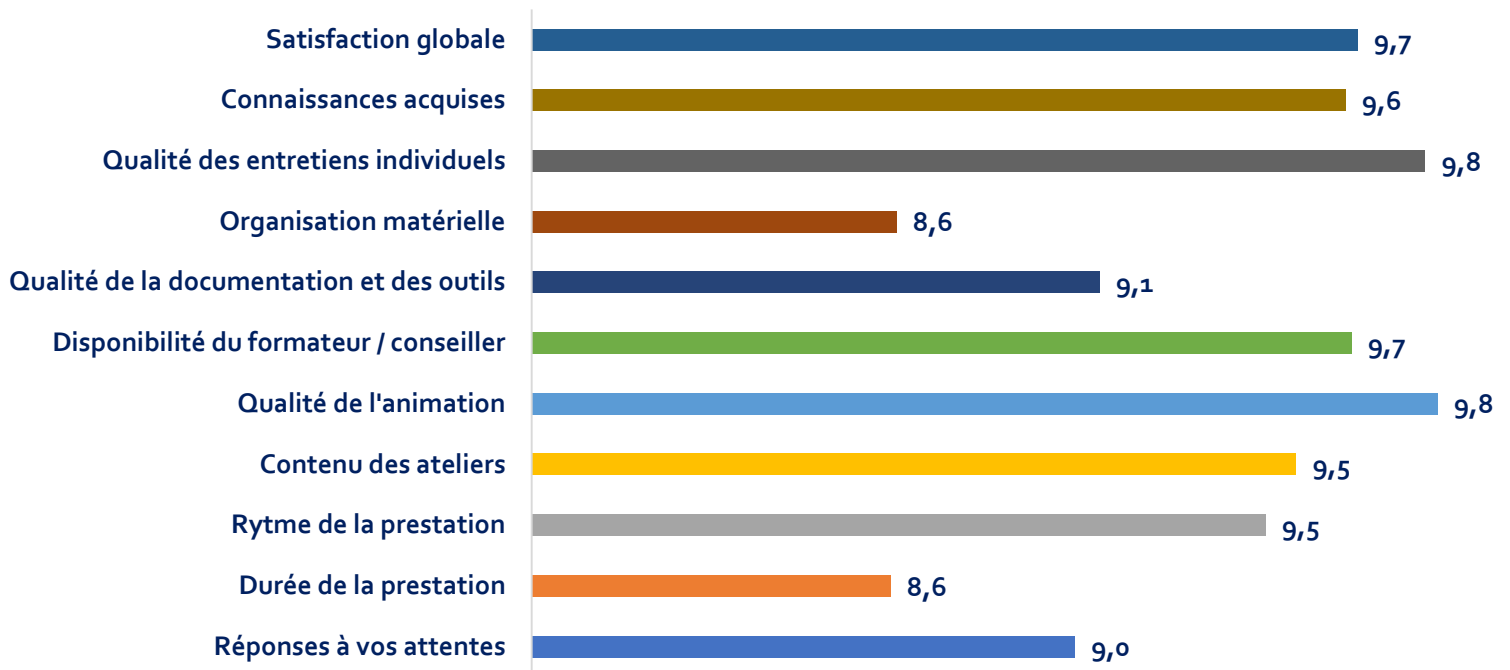
Satisfaction moyenne

9,4

Satisfaction détaillée (notes de 0 à 10)
9 répondants



Résultats questionnaires de satisfaction - Ateliers vers l'emploi 2025



Département de la Seine- Saint-Denis (DPAS)



Direction de la Prévention
et de l'Action Sociale (DPAS)

Insertion socio professionnelle, sociale et psycho sociale.

« *Parcours Santé & Travail* »

Le projet Insertion socio-professionnelle, sociale et psycho-sociale vise à remobiliser les allocataires du RSA et les personnes éloignées de l'emploi en renforçant leur estime de soi, leur autonomie et l'accès aux droits, afin de favoriser une insertion durable.



Financement

Direction de la Prévention et de l'Action Sociale
Service Social Départemental de la Seine-Saint-Denis
Appel à projet du **01/01/2025 au 31/12/2025**
30 parcours subventionnés



Objectifs de l'action

Accompagner et sécuriser les parcours d'insertion vers l'emploi des **ARSA** (Allocataires du RSA) de la Seine-Saint-Denis, en **grande difficulté, en situation de handicap ou confrontés à des problématiques de santé durables** : remobilisation, définition des pistes professionnelles cohérentes et compatibles avec les limitations de santé.

Le public allocataire du RSA (15,8% des demandeurs d'emploi du territoire).



Déroulement de l'action

- Entrées et sorties permanentes,
- Alternance d'entretiens individuels et de regroupements collectifs,
- Accompagnement sur une durée de 3 à 6 mois.



Public visé

Dionysiens majoritairement ARSA, confrontés à des limitations de santé qui impactent leur projection d'accéder ou de revenir en l'emploi (qu'ils soient ou non administrativement reconnus Travailleurs Handicapés).

Contenu



- Se positionner dans une démarche d'insertion ou de reconversion professionnelle.
- Reprendre confiance, renforcer son estime de soi, développer son autonomie, pour favoriser son retour à l'emploi.
- Construire un plan d'action clair pour la poursuite du parcours.

Éléments de contexte : le département de Seine-Saint-Denis expérimente depuis 2022 une prise en charge par l'Etat du Financement du RSA (85.000 allocataires pour une population de 1,6M d'habitants), et s'engage dans un programme de financement de nouvelles actions d'insertion à leur attention.



Parcours SANTE ET TRAVAIL

Territoire de la Seine-Saint-Denis

Santé
& travail

93

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

ENGAGÉ POUR L'EMPLOI



CHIFFRES CLÉS 2025



58 prescriptions
prises en charge



30
Parcours subventionnés



24
Actions engagées

En 2025, 30 places étaient prévues et 24 actions ont été réalisées (80 % de l'objectif). Un événement interne survenu en mars 2025 a entraîné une baisse du nombre d'entrées en prestation.



Le programme Santé & travail cible prioritairement les **Allocataires du RSA.**

100% des bénéficiaires entrés en parcours **bénéficient d'au moins un « minima social ».**

Parmi eux, **88 % sont au RSA**



228 heures de formation réalisées.



Une moyenne par bénéficiaire de **6 entretiens individuels, et de 4 ateliers collectifs.**



83% des bénéficiaires ont terminé leur parcours parmi eux :

45 % ont défini un projet de formation.

30% ont été accompagnés vers des droits plus favorables (AAH)

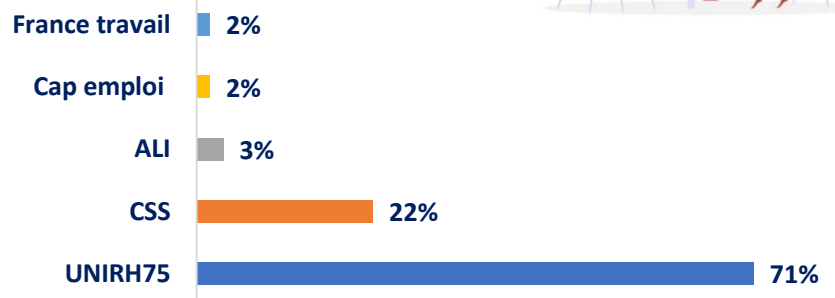
15% ont défini un projet de formation

10 % ont retrouvé un poste.



Répartition des prescriptions par prescripteur

Les personnes « auto-sourcées » par UNIRH75 demeurent comme en 2024 majoritaires, avec 71% des orientations reçues.



Bilan des 58 orientations par structure en nombre

Structures	Sans suite	Abandon	Terminé	Total
Agence Locale d'Insertion			2	2
Cap emploi 93	1			1
Circonscription de Service Social	8	1	4	13
France Travail 93		1		1
UNIRH75 (autosourcing)	25	2	14	41
Total	34	4	20	58

Bilan des 58 orientations par structure en %

Structures	Sans suite	Abandon	Terminé	Total
Agence Locale d'Insertion			100%	100%
Cap emploi 93	100%			100%
Circonscription de Service Social	62%	8%	31%	100%
France Travail 93	0%	100%		100%
UNIRH75 (autosourcing)	61%	5%	34%	100%

En 2025, 58 personnes ont été orientées vers le dispositif via cinq structures prescriptrices, dont une majorité par UNIRH75 (41 personnes). L'analyse montre un **fort taux de « sans suite » (34 cas)**, principalement concentré sur les orientations issues d'UNIRH75, lié au volume important d'autosourcing effectué. Toutefois, une fois engagées, les personnes finalisent majoritairement leur parcours : seuls quatre abandons sont recensés, et 20 participants ont mené leur parcours à son terme. Les prescripteurs à faible volume, comme l'Agence Locale d'Insertion, présentent des résultats particulièrement positifs, avec des parcours systématiquement finalisés.



Prescriptions



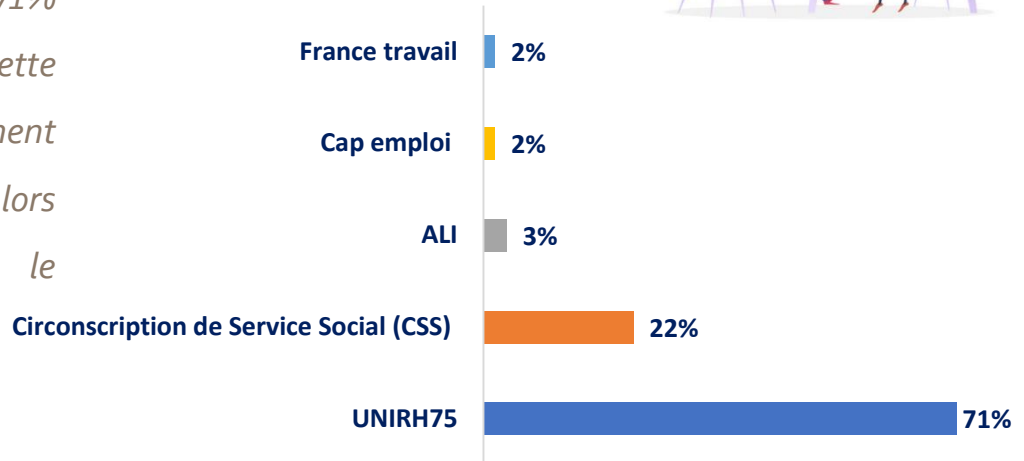
58 prescriptions reçues

Santé & travail

93

« Les personnes « auto-sourcées » par UNIRH75 demeurent comme en 2024 majoritaires, avec 71% des orientations reçues. Cette proportion s'explique notamment par notre présence assidue lors des salons emploi par le Département.

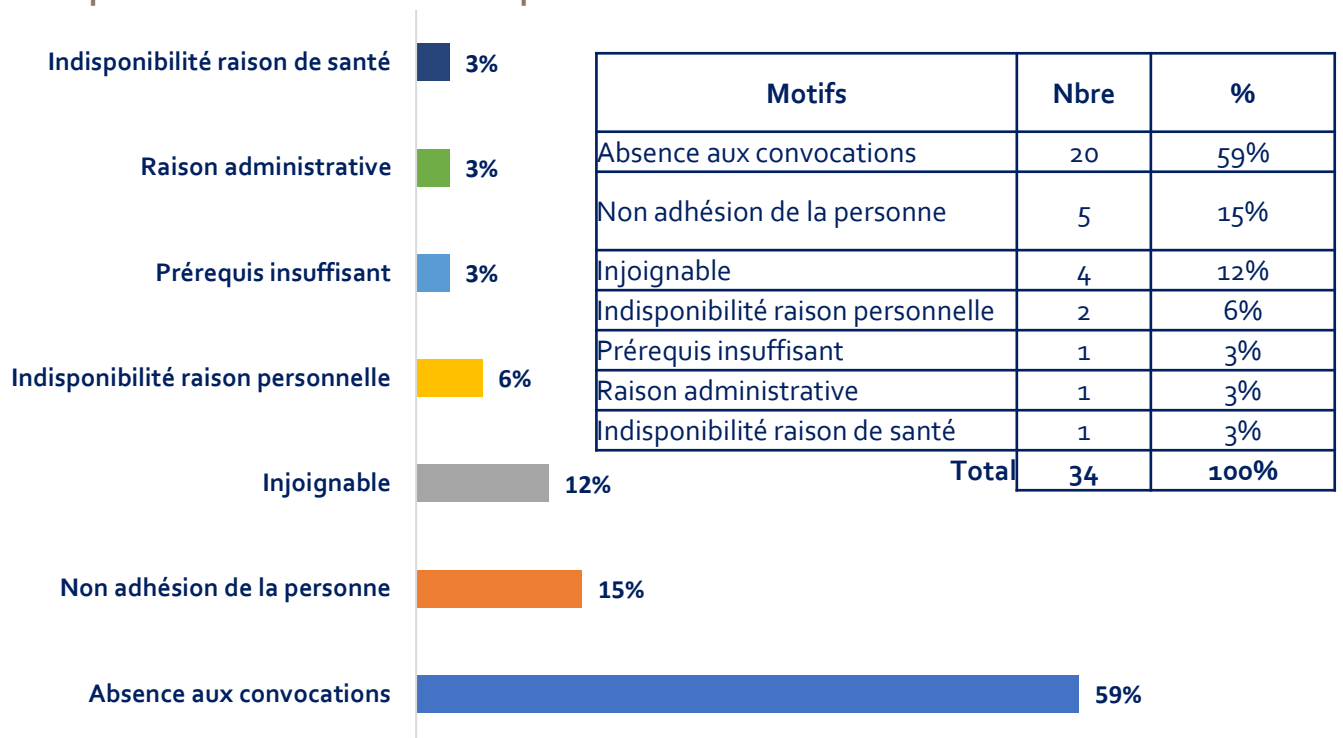
Répartition des prescriptions par prescripteur



Les prescriptions « sans suite » (34/58)

59 % des prescriptions reçues n'ont pas donné lieu à une entrée en formation.

Répartition des « sans suite » par motif





Parmi elles 27/41 ont été lors de notre présence au salon « Insertion Formation et Emploi » du 8 avril 2025.

L'analyse souligne des différences significatives entre les personnes auto-sourcées via un salon et celles qui ne le sont pas.

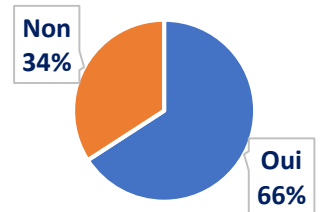
Répartition en nombre

	Auto-sourcé salon	Non auto-sourcées	En nombre
Abandon	1	1	2
Sans suite	16	10	26
Terminé	10	3	13
TOTAL	27	14	41

1. Les salons génèrent beaucoup plus d'entrées : le volume est presque doublé.

27 personnes ont été sourcées à l'occasion du salon (66%) contre 14 hors salon (34%)

Les personnes ont-elles été sourcées lors du salon ?



2. Les parcours sourcés via les salons terminent plus souvent

Répartition en pourcentage

	Auto sourcées salon	Non auto-sourcées	En %
Abandon	4%	7%	5%
Sans suite	59%	71%	63%
Terminé	37%	21%	32%
TOTAL	100%	100%	100%

37 % des personnes sourcées en salon terminent leur parcours contre 21 % pour celles non sourcées

3. Le salon semble toucher un public plus « prêt » ou plus « engagé »

Même si le taux de "sans suite" est élevé, il reste moins élevé qu'en hors salon (59 % vs 71 %).

Le taux de "sans suite" étant plus faible pour les personnes sourcées via un salon, on peut faire l'hypothèse que le premier contact direct avec les intervenants d'UNIRH75 joue un rôle rassurant, permettant aux personnes de mieux se projeter dans l'accompagnement. »

Cela peut également indiquer que :

- les personnes rencontrées en salon sont déjà dans une démarche active,
- ou qu'elles ont une demande plus claire au moment du contact.

Globalement, la participation au salon contribue à augmenter le volume d'entrées et génère un taux de finalisation des parcours plus important.



Typologie du public entré dans l'action (24/58)

41% des prescriptions reçues

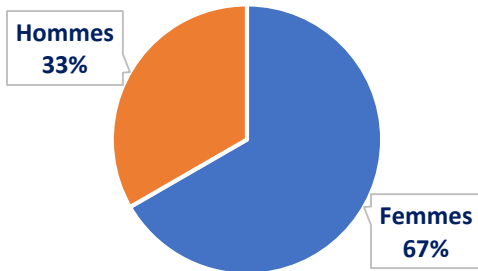
ont donné lieu à une entrée en formation.

Santé
& travail

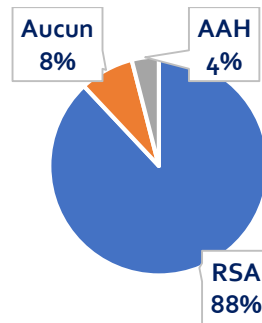
93



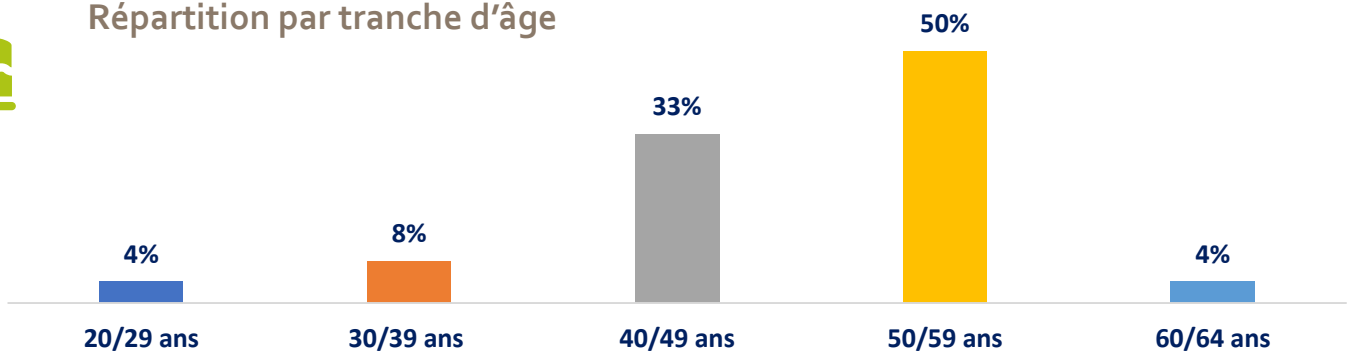
Répartition par genre



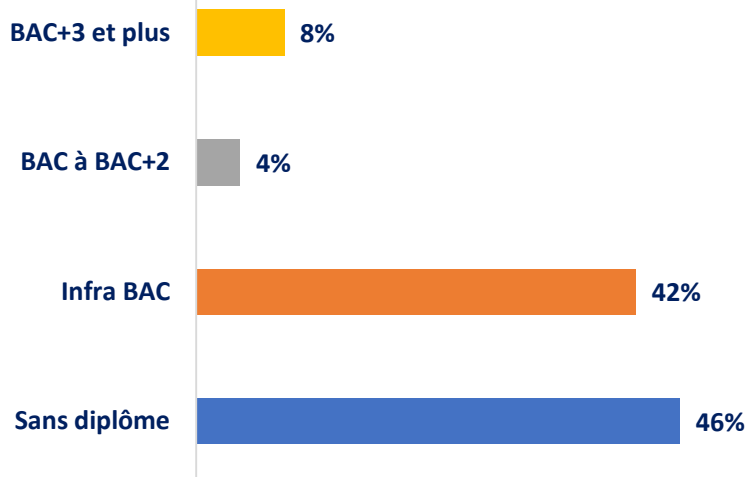
Répartition par revenu



Répartition par tranche d'âge



Répartition par niveau de formation



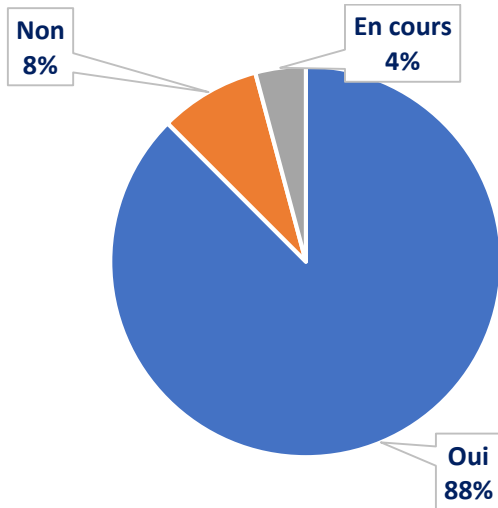
Le public entré dans l'action en 2025 se caractérise par une forte représentation des femmes, une prédominance des 40-59 ans, une situation économique très précaire et un niveau de qualification majoritairement faible. Ces éléments attestent de la pertinence de l'action pour des publics cumulant plusieurs facteurs d'éloignement de l'emploi et nécessitant un accompagnement adapté, intégrant à la fois les dimensions sociales, professionnelles et de santé.



Titulaire d'une RQTH

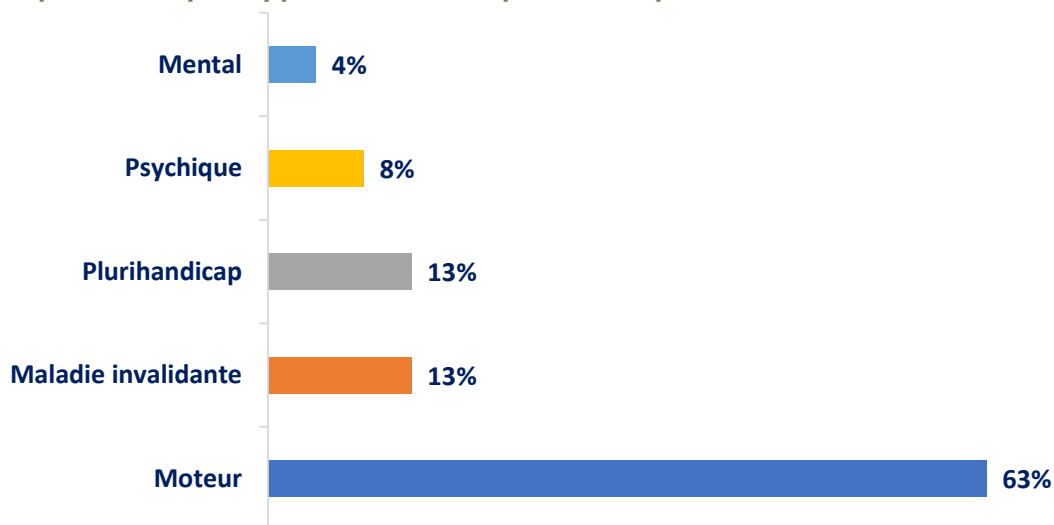
Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé émise par la MDPH

Titularité de la RQTH



Ce marché se distingue également par son ouverture aux personnes fragilisées par leur état de santé, qu'il soit administrativement reconnu comme un handicap ou non. Cependant, tout comme en 2024, la majorité des participants, soit 88%, dispose d'une reconnaissance officielle de leur situation.

Répartition par type de handicap déclaré par le bénéficiaire



*La typologie des handicaps déclarés met en évidence une prédominance très nette des **problématiques d'ordre moteur**, qui concernent 63 % des participants.*

*Les situations liées à une **maladie invalidante et au plurihandicap** représentent chacune 13 % des déclarations, tandis que les handicaps psychiques (8 %) et mentaux (4 %) demeurent plus faiblement représentés.*

*Cette distribution reflète un **public confronté majoritairement à des limitations physiques ou à des pathologies chroniques pouvant affecter durablement la capacité de travail.***

*Dans ce contexte, la nature des limitations rencontrées renforce la nécessité d'un accompagnement structuré autour de la **construction ou de l'adaptation d'un projet professionnel**, notamment lorsqu'une reconversion apparaît indispensable pour sécuriser les trajectoires d'emploi.*



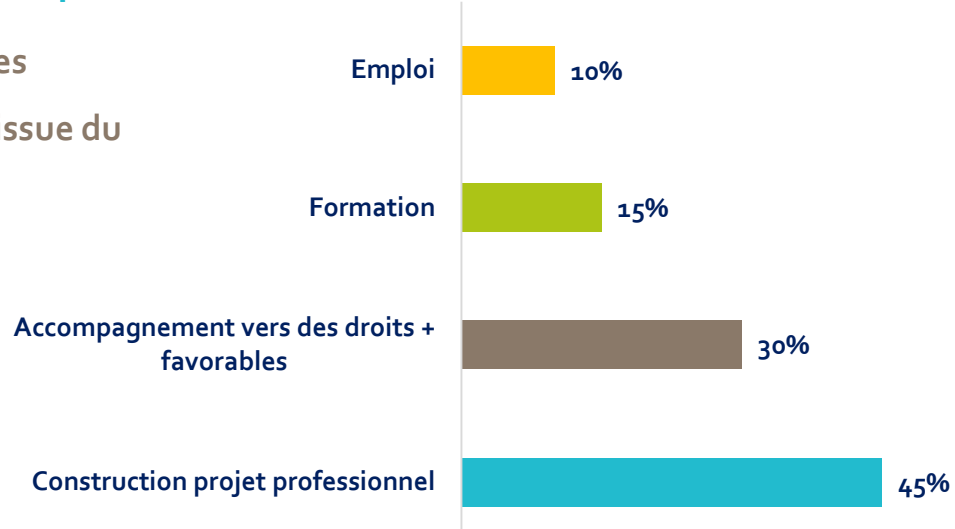
Les « abandons » (4/24)
17% des personnes entrées en formation
ont « abandonné » le parcours.

Parmi les 24 personnes accompagnées, 4 (17%) ont dû interrompre leur parcours, toutes en raison d'une dégradation de leur état de santé survenue au cours de l'accompagnement.



Situation des stagiaires sortis du parcours (20/24)
83 % des personnes entrées en formation
ont mené leur parcours à terme.

Répartition des situations à l'issue du parcours



Situation des 20 bénéficiaires à l'issue de la prestation	En %
Construction d'un projet professionnel	45%
Accompagnement vers des droits plus favorables RQTH vers AAH	25%
Accompagnement RQTH & AAH	5%
Formation	10%
Formation FLE	5%
CDD - 6 mois	5%
CDI	5%
	100%

*Cet accompagnement cible un public fragilisé par son état de santé et éloigné de l'emploi. Une majorité significative, soit **45%**, a validé un projet professionnel adapté à sa condition de santé et est désormais en recherche d'emploi.*

*Par ailleurs, **10%** des participants ont accédé à un emploi, tandis que **14%** ont défini un projet de formation destiné à faciliter leur retour à l'emploi.*

*Enfin, pour **14%** des bénéficiaires, la prestation a permis d'accéder à des droits favorisant l'insertion professionnelle, tels que la RQTH et l'AAH.*



Satisfaction des bénéficiaires

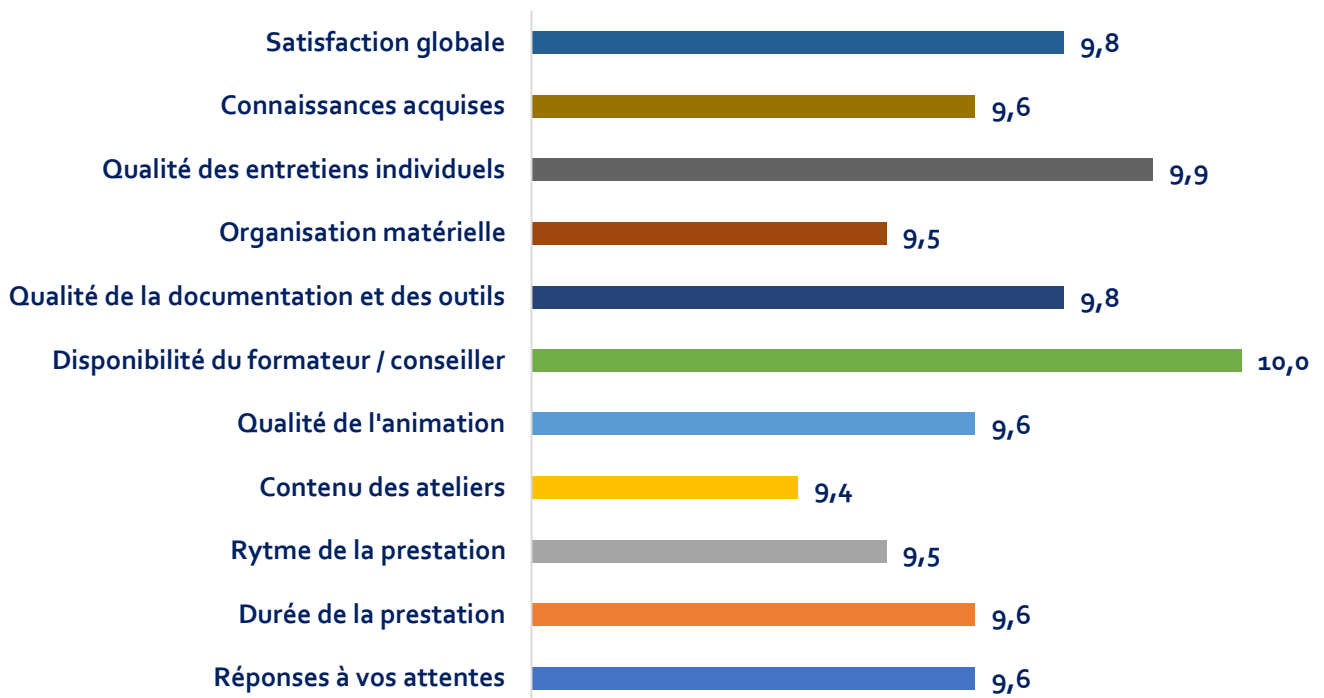
Santé &
travail
93

Satisfaction moyenne

9,7

Satisfaction détaillée (notes de 0 à 10)
6 répondants

Résultats questionnaires de satisfaction



France Travail 75 Valid'Projet

Sécuriser son parcours d'entrée en formation ou initier une démarche de recrutement pour un retour à l'emploi pérenne.

« Valid'Projet »

Suite à l'arrêt des financements de l'Agefiph pour les formations destinées aux BOETH, la Direction départementale de France Travail Paris nous a sollicités afin d'accompagner ces publics dans la validation de leur projet professionnel.



Financement

Direction Territoriale France Travail 75
Appel à projet du 01/01/2025 au 31/05/2026



Objectifs de l'action

Ce dispositif accompagne les publics dans la validation de projets de reconversion professionnelle, grâce à un suivi individualisé. Il permet d'évaluer la compatibilité entre les aptitudes de la personne, les métiers envisagés, les opportunités d'emploi locales et l'offre de formation associée. L'objectif est de sécuriser l'accès à la formation ou d'initier un parcours de recrutement en vue d'un retour à l'emploi durable.



Public visé

Ce dispositif est destiné aux demandeurs d'emploi **parisiens** inscrits à France Travail :

- **en situation de handicap** ayant un titre en cours de validité ou en voie de l'être
- **souhaitant confirmer un ou plusieurs projets professionnels** de reconversion professionnelle avec l'appui d'un professionnel de l'orientation.



Contenu

Les trois modules permettent d'évaluer l'adéquation entre les capacités de la personne et les exigences d'un métier, d'élargir et préciser le projet professionnel selon les opportunités locales, puis d'accompagner une mise en situation en entreprise.

- Le parcours se conclut par l'élaboration d'un plan d'action pour sécuriser l'accès à l'emploi ou à la formation.



Déroulement de l'action

- Alternance d'entretiens individuels et de regroupements collectifs.
- Accompagnement sur une durée de 3 maximum



Valid'Projet

Territoire du Département de Paris

Valid'Projet

75



CHIFFRES CLÉS 2025



47 prescriptions

Traitées par Ohé75



Parcours subventionnés



Actions engagées



1123 heures de formation réalisées, dont **1029 heures** en collectif.



Une moyenne par bénéficiaire de **7 entretiens** individuels et de **21 ateliers** collectifs



Les 14 personnes entrées en formation ont toutes mené leur parcours à terme, sans aucun abandon.

- 79 % des participants ont réalisé au moins une immersion réussie.
- 18 immersions au total : un fort engagement et une réelle exploration des métiers.
- Des projets professionnels clarifiés et réalistes
- 36 % des projets confirmés cohérents avec les limitations de santé et le marché.
- 50 % des projets réorientés : des ajustements pertinents pour sécuriser les trajectoires.



Des projets professionnels clarifiés et réalistes

Parmi les 14 projets initiaux :

- 5 projets confirmés à l'identique (36 %) Ex : fleuriste, assistant paie, animateur périscolaire, agent de restauration collective, assistante administrative.
- 7 projets réorientés (50 %) : souvent motivés par des contraintes médicales ou par le marché.
- 2 projets via dispositifs spécialisés (14 %) : programme EMILE et accompagnement UEROS.



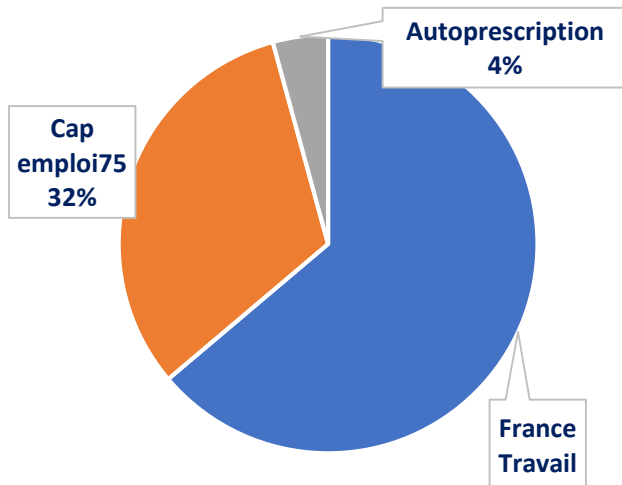
Prescriptions



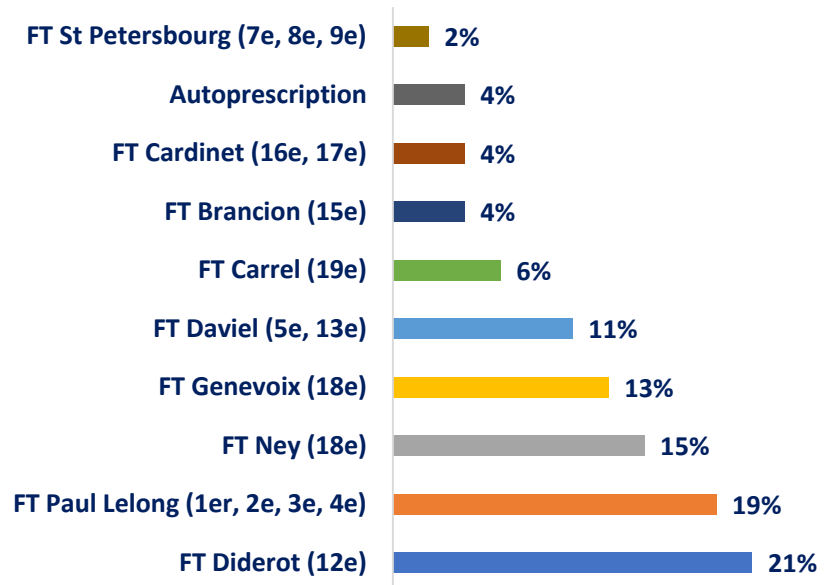
47 prescriptions reçues en 2025

Valid'Projet
75

Répartition par prescripteur



Répartition par agence



Les 47 prescriptions reçues en 2025 proviennent exclusivement des deux **prescripteurs habilités** : **France Travail et Cap emploi 75**.

Il convient toutefois de rappeler que, dans le cadre de la mise en place du **Lieu Unique d'Accompagnement**,

Cap emploi est désormais pleinement intégré aux équipes France Travail. Cette évolution organisationnelle se reflète dans la répartition des prescriptions : **France Travail représente la grande majorité des orientations (64%)**, traduisant la mobilisation des conseillers sur les situations où la santé impacte le parcours professionnel, tandis que **Cap emploi 75 complète ce volume avec 32 %** des prescriptions, en cohérence avec son rôle historique auprès des publics ayant une reconnaissance administrative du handicap ou une problématique santé avérée.

L'autoprescription, bien qu'apparaissant dans les données (4%), ne constitue pas une orientation effective vers l'action.

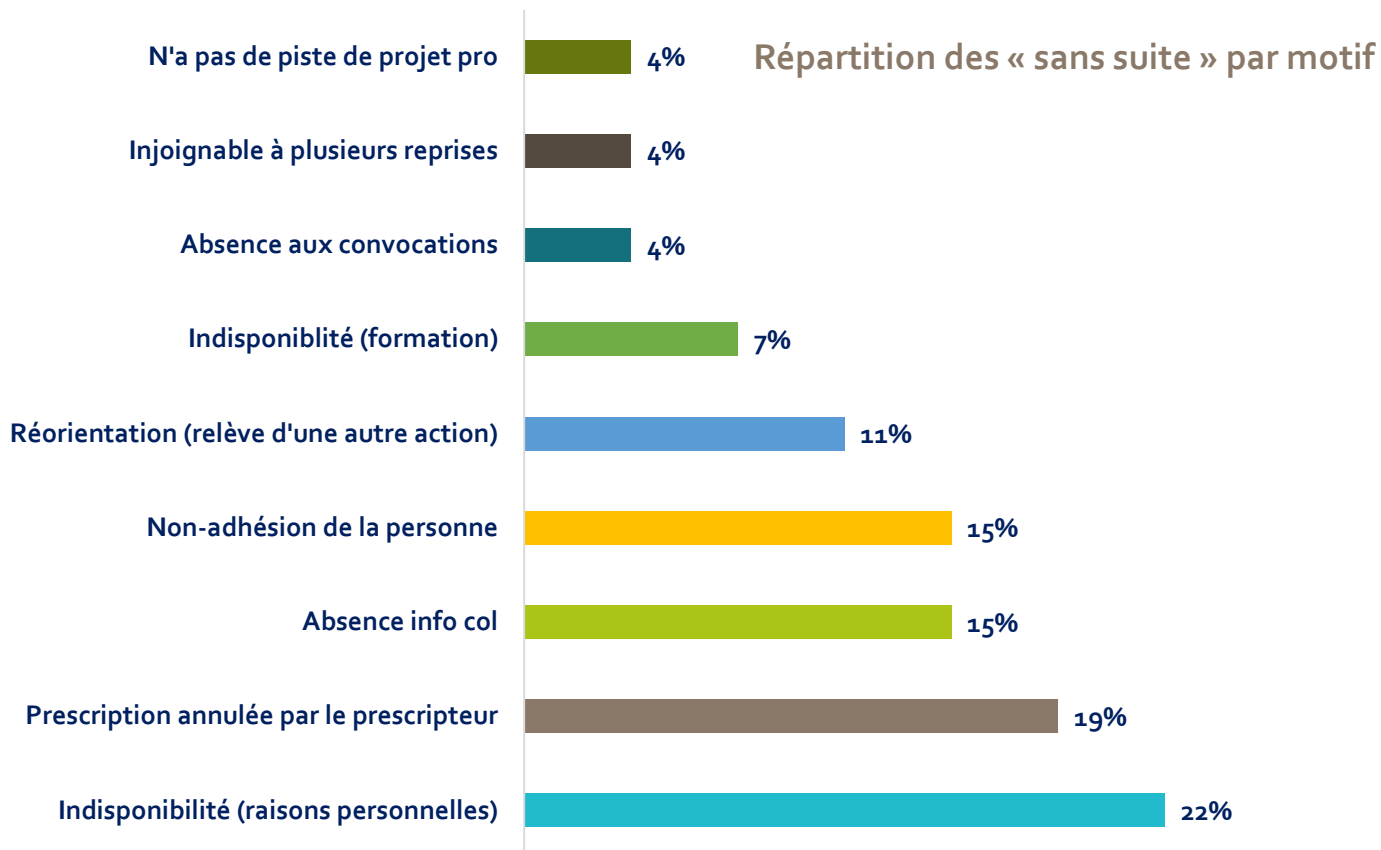
La répartition interne entre les agences France Travail met en évidence plusieurs pôles particulièrement prescripteurs, notamment **Diderot (21%)**, **Paul Lelong (19%)** et **Ney (15%)**, tandis que d'autres agences participent plus ponctuellement à la dynamique Valid'Projet.



Les prescriptions « sans suite » par motif (27/47)

Valid'Projet
75

57% des prescriptions reçues n'ont pas donné lieu à une entrée en prestation.



Les prescriptions « sans suite » représentent 47% des orientations reçues, soit près d'une prescription sur deux ne débouchant pas sur une entrée en prestation.

Les motifs montrent une diversité de situations, mais trois tendances principales se dégagent : **L'indisponibilité des personnes** : (raisons personnelles : 22%, formation : 7 %) constitue la première cause, traduisant des parcours souvent instables ou contraints par des problématiques de santé et de vie quotidienne.

Les motifs liés à la relation entre l'utilisateur et le dispositif – absence d'information collective (15%), non-adhésion (15%), absence à convocation (4%) – témoignent de difficultés d'engagement ou de disponibilité au moment de la proposition.

Enfin, certaines situations relèvent d'ajustements administratifs ou d'orientation : prescription annulée par le prescripteur (19%) ou réorientation vers une autre action (11%).

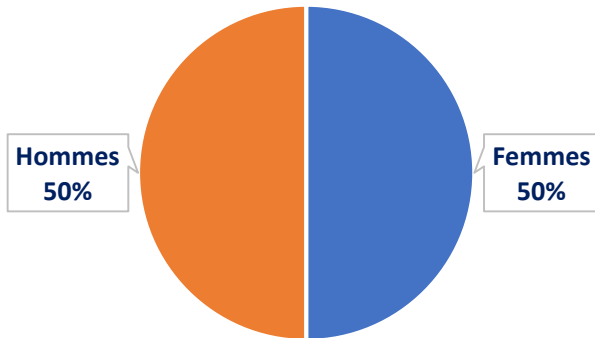


Typologie du public entré dans l'action (14)

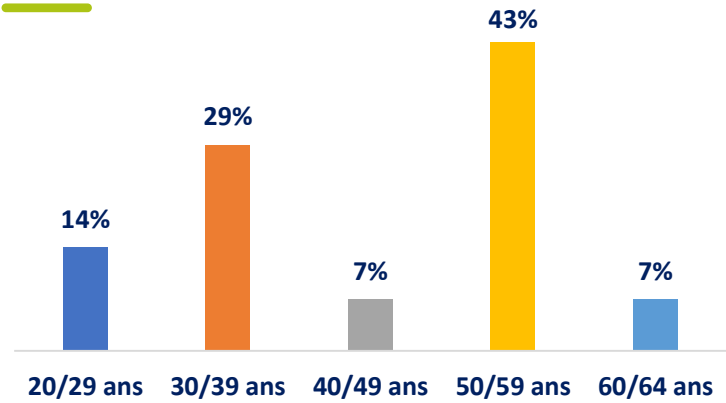
Valid'Projet
75



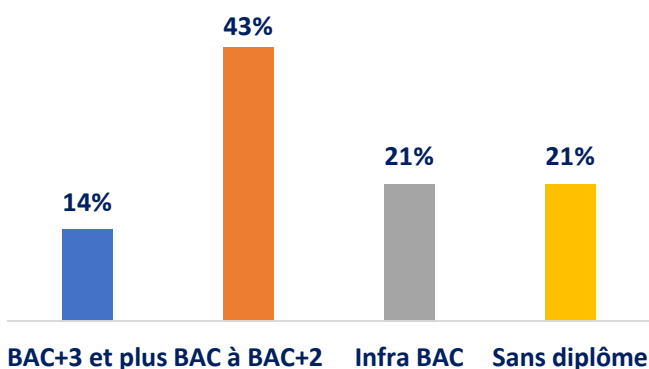
Répartition par genre



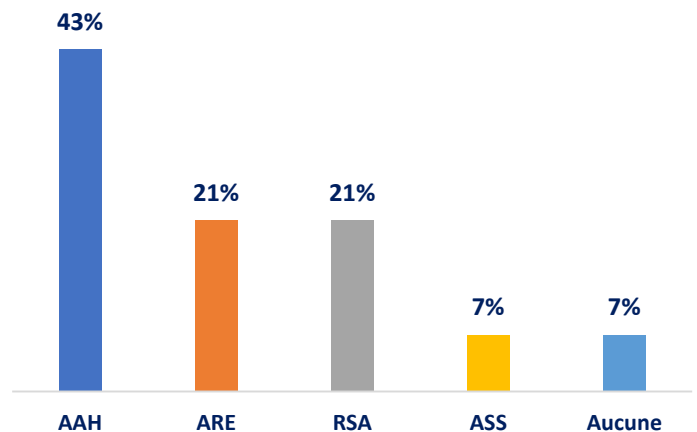
Répartition par âge



Répartition par niveau de formation



Répartition par type de ressources



Le groupe accueilli présente un **équilibre parfait femmes / hommes** (50% / 50%), tout en se concentrant majoritairement sur les **tranches d'âge 30–59 ans, avec un pic à 43% sur les 50–59 ans.**

Ce profil confirme un public déjà engagé dans la vie professionnelle, souvent confronté à des problématiques de santé impactant leur maintien dans l'emploi.

Le niveau de formation est relativement contrasté : 43% disposent d'un diplôme bac à bac+2, tandis que 42% ont un niveau infra-bac ou sont sans diplôme. Cette diversité nécessite des accompagnements différenciés, tant sur les prérequis que sur la mise en projet.

Sur le plan des ressources, **la majorité du public relève de minima sociaux** ou de prestations liées au handicap : AAH (43%), ARE (21%), RSA (21%).

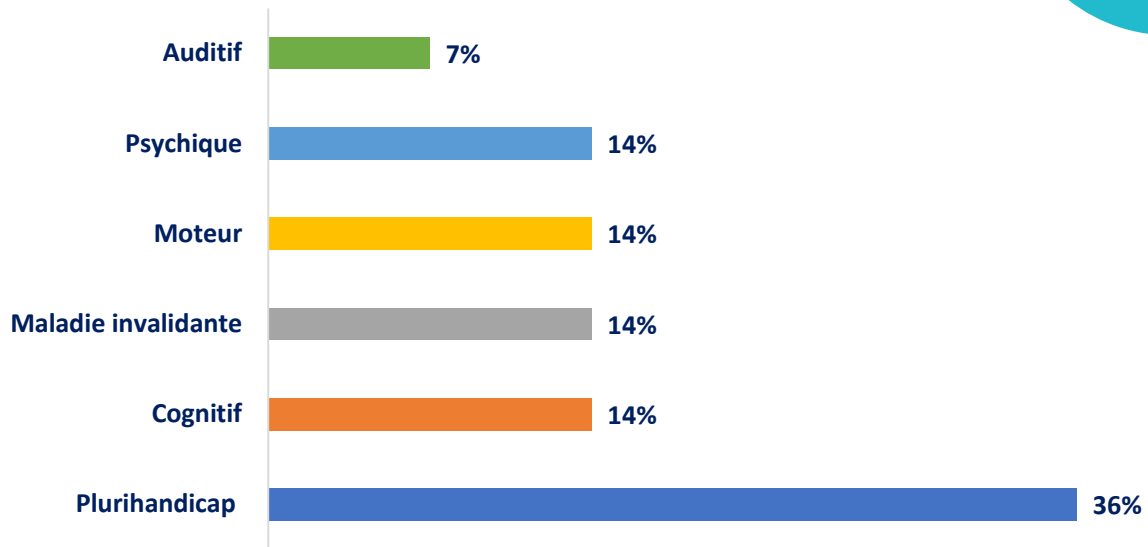


Titulaire d'une RQTH

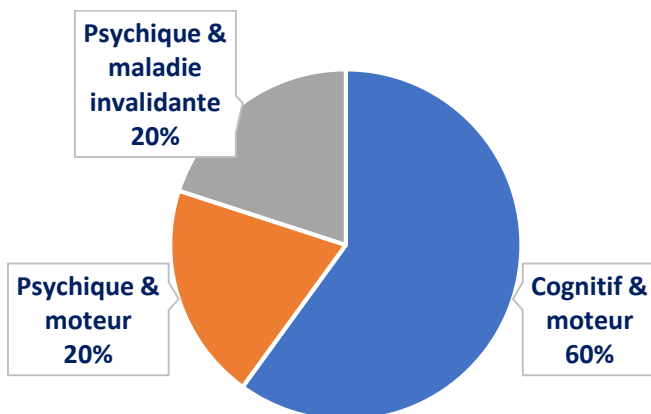
Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
émise par la MDPH

Valid'Projet
75

Répartition par type de handicap déclaré par le bénéficiaire



Focus « Plurihandicap » (5)



Définition Plurihandicap : association de plusieurs types de handicaps (psychique, cognitif, moteur, sensoriel, maladie invalidante...), créant des difficultés combinées dans l'accès à l'emploi, sans impliquer une dépendance totale." que veut dire " créant des difficultés combinées dans l'accès à l'emploi" et "sans impliquer une dépendance totale" .

La répartition des types de handicap déclarés met en évidence une forte proportion de situations complexes, avec 36% de plurihandicap, soit plus d'un bénéficiaire sur trois.

Les autres catégories (psychique, moteur, cognitif et maladie invalidante) représentent chacune 14%, tandis que les handicaps auditifs restent plus rares (7%).

Le focus sur les cinq situations de plurihandicap montre des combinaisons majoritairement cognitif & moteur (60%), suivies de psychique & moteur et psychique & maladie invalidante (20% chacun).

Ces profils cumulent des limitations impactant directement les capacités d'accès ou de maintien dans l'emploi, sans pour autant impliquer une dépendance totale.



Situation des stagiaires sortis du parcours (14)

Les 14 personnes entrées en formation ont toutes mené leur parcours à terme, sans aucun abandon.

Une session particulièrement dynamique et productive

- 79% des participants ont réalisé au moins **une immersion réussie**.
- **18 immersions** au total : un fort engagement et une réelle exploration des métiers.

Des projets professionnels clarifiés et réalistes

- **36% des projets confirmés tels quels** : cohérents avec les limitations de santé et le marché.
- **50% des projets réorientés** : des ajustements pertinents pour sécuriser les trajectoires.
- **14%** : orientés vers dispositifs spécialisés programme EMILE et accompagnement UEROS.

Des entrées en formation qui sécurisent les parcours

- Des formations qualifiantes mobilisées : titres professionnels, dispositifs linguistiques,
- Une montée en compétences qui renforce la **capacité de retour à l'emploi**.

Cette première session Valid'Projet démontre un taux d'engagement remarquable, avec près de **80% des participants ayant réalisé une immersion professionnelle**. Ces mises en situation ont joué un rôle clé dans la construction ou la réorientation des projets, permettant de valider des choix pertinents ou d'ajuster les trajectoires lorsque les limitations de santé ou les contraintes du marché l'exigeaient.

La moitié des projets ont ainsi été révisés positivement, confirmant la qualité de l'accompagnement et la capacité du dispositif à proposer des solutions réalistes, adaptées et sécurisées. Les nombreuses entrées en formation, qu'il s'agisse de titres professionnels ou de dispositifs spécialisés, illustrent la dynamique de montée en compétences et renforcent la sécurisation des parcours vers l'emploi.

Cette session constitue donc un bilan très positif, marqué par des résultats concrets, une progression notable des participants et une articulation réussie entre santé, compétences et insertion professionnelle.



Satisfaction des bénéficiaires

**Valid'Projet
75**

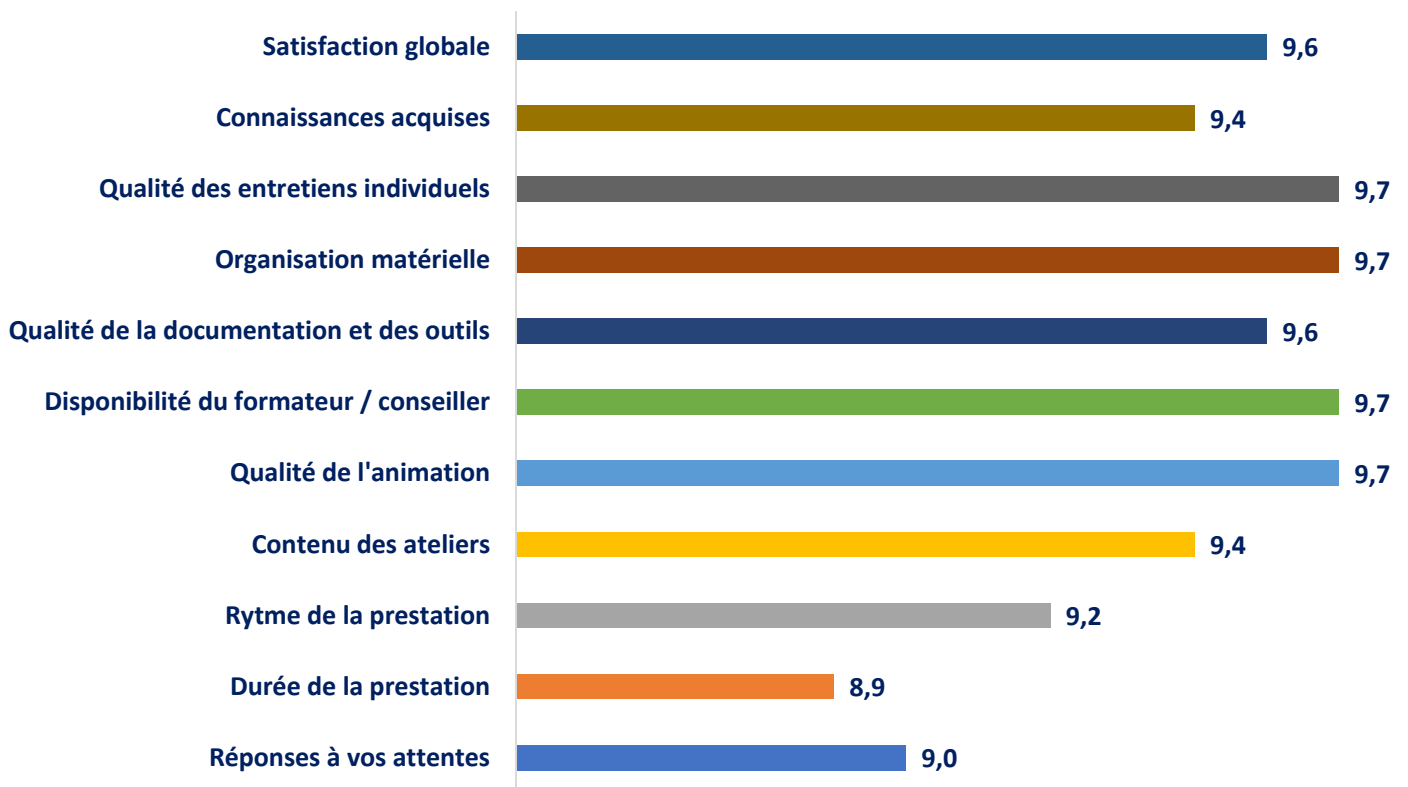
Satisfaction moyenne



9,4

**Satisfaction détaillée (notes de 0 à 10)
9 répondants**

Résultats questionnaires de satisfaction



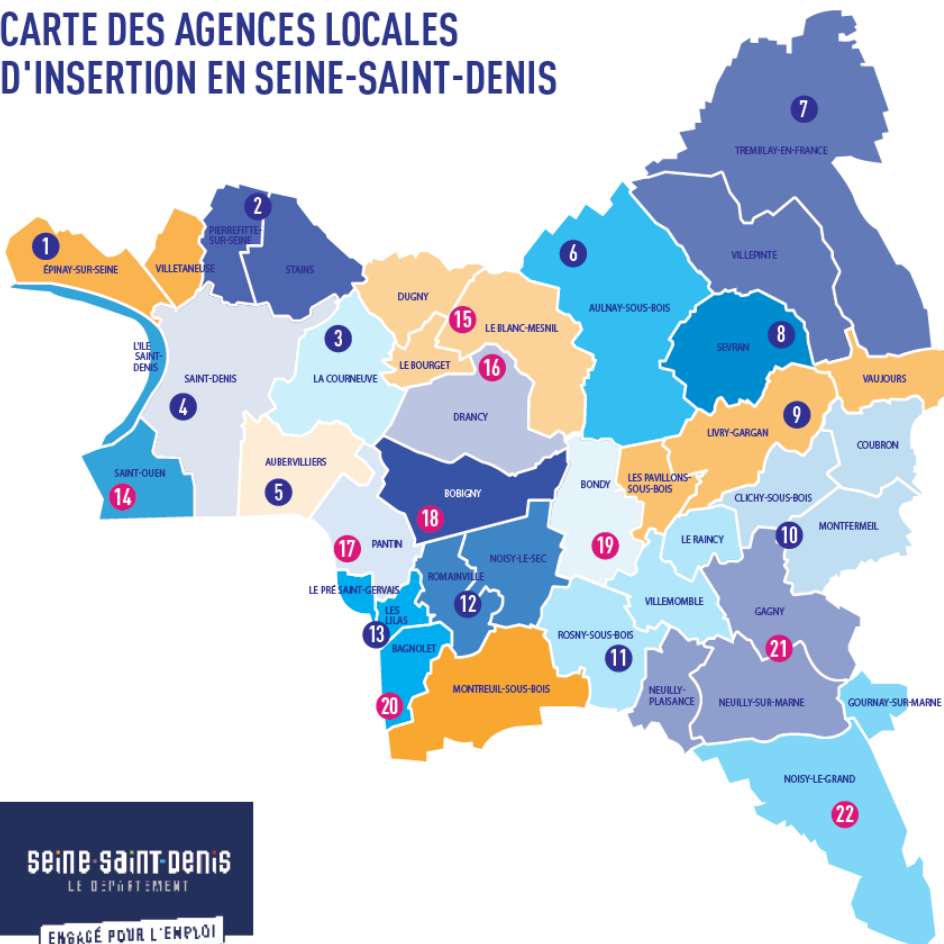
Département de Seine-Saint-Denis

Appel à projets « Santé/Handicap et Insertion »

Depuis le 1er janvier 2022, le Département de la Seine-Saint-Denis a lancé la Nouvelle Donne des politiques d'insertion et d'emploi pour renforcer l'accompagnement des allocataires du RSA. Dans ce cadre, le Département a déployé de 2022 à fin 2023, 22 Agences Locales d'Insertion

(ALI) sur son territoire, offrant un accompagnement socio-professionnel renouvelé, global et intensif. Pour soutenir les usagers de ces agences et les aider à surmonter les obstacles liés à des problèmes de santé (qu'ils soient reconnus comme un handicap ou non), le Département a sélectionné 12 lauréats. Parmi eux, UNIRH75 et ARERAM ont proposé une solution commune, retenue par le Département pour la période de 2024 à 2025.

CARTE DES AGENCES LOCALES D'INSERTION EN SEINE-SAINT-DENIS



ALI OUVERTES EN 2023

- | | |
|---|--|
| 1 SFMAD
X HUMANDO & CO | 8 COMPETENCES EMPLOI
X VITAMINE T & CO |
| 2 LE PLIE DE PLAINE CO
X VITAMINE T
X SFMAD | 9 AUREORE
X ASTROLABE |
| 3 C2DI & CO | 10 GPGE
X C2DI
X SELF INTERIM
X ENERGIE |
| 4 OBJECTIF EMPLOI & CO | 11 AUREORE
X ASTROLABE |
| 5 ARES
X BIMBAMJOB | 12 VILLE DE ROMAINVILLE
X CCAS NOISY-LE-SEC |
| 6 VITAMINE T
X SFMAD | 13 ARES
X BIMBAMJOB |
| 7 VITAMINE T
X SFMAD
X BCE TREMBLAY | |

OUVERTURES PRÉVUES EN 2024

- 14 ARES
X BIMBAMJOB
- 15 CASP
- 16 VITAMINE P
X SFMAD
- 17 GIP VILLE DE PANTIN
- 18 CROIX ROUGE INSERTION
- 19
- 20 AUREORE
- 21 GERMINAL
- 22 X SOS SOLIDARITÉS

« Santé Handicap & Insertion »

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

ENGAGÉ POUR L'EMPLOI

Agir pour l'emploi des bénéficiaires du RSA fragilisés par leur état de santé



Cette action est mise en œuvre dans le cadre d'un groupement avec ARERAM Relais Formation, où UNIRH75 agit en tant que mandataire. Les données chiffrées présentées reflètent les réalisations des deux associations.



Financement

Direction de l'Insertion, de l'Emploi et de l'Economie Sociale Solidaire



Objectifs de l'action

En appui avec les référents des ALI
contribuer à l'inclusion professionnelle des
allocataires confrontés à des difficultés de santé
durables.



Public visé

Par an :

280 usagers

84 professionnels

Par des actions :

- ① D'information auprès des allocataires
- ② De sensibilisation auprès des professionnels des ALI



Mise en œuvre

Pour les usagers : 1 permanence par mois au sein des
22 Agences Locales d'Insertion

Pour les professionnels : Webinaires de sensibilisation
sur la thématique du handicap.

AGENCE LOCALE
d'insertion

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

ENGAGÉ POUR L'EMPLOI

Éléments de contexte : le département de Seine-Saint-Denis expérimente depuis 2022 une prise en charge par l'Etat du Financement du RSA (85.000 allocataires pour une population de 1,6M d'habitants), et s'engage dans un programme de financement de nouvelles actions d'insertion à leur attention.



« Santé Handicap & Insertion »

Territoire de la Seine-Saint-Denis



Répartition usagers reçus/orientés par intervenant

	Nbre d'usagers orientés	Nbre d'usagers reçus	Taux de présence
UNIRH75	275	193	70%
ARERAM	420	292	70%
TOTAL groupement	695	485	70%



CHIFFRES CLÉS 2025



19 ALI sur 22 nous accueillent dans leurs locaux

Rappel des engagements 2024 et 2025

1) Accueillir 560 usagers

2024 : 246 usagers reçus

2025 : 485 usagers reçus

Total 2024 & 2025 : 731 usagers reçus

2) Sensibiliser 160 professionnels au handicap via des webinaires.

La participation aux webinaires est passée de 59 inscrits en 2024 à 31 inscrits en 2025.

En 2026, les webinaires seront arrêtés afin de concentrer les efforts sur des actions jugées plus efficaces et directement utiles pour les usagers.

Focus usagers reçus en permanence en 2025

695 personnes orientées en permanence 485 reçues.

70% de taux de présence

Les permanences : notre moteur

Format individualisé efficace

Les permanences offrent un accompagnement personnalisé, répondant aux besoins spécifiques des bénéficiaires et des professionnels des ALI.

Accompagnement santé et emploi

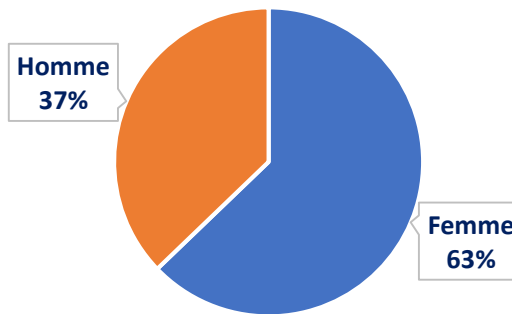
L'intégration des thématiques santé et emploi dans les permanences améliore la prise en charge globale des personnes.

Résultats probants

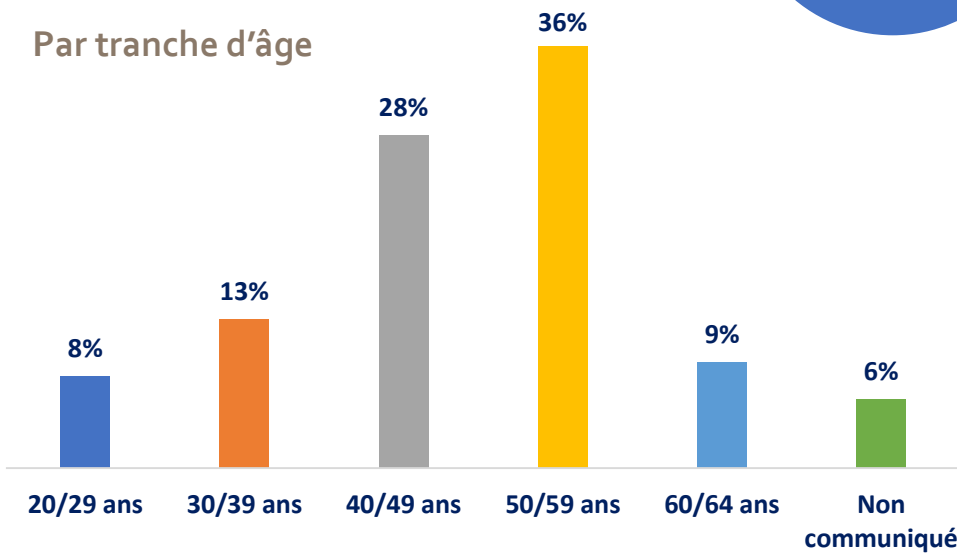
485 personnes reçues, dépassant l'objectif initial avec un taux de présence élevé de 70%, preuve d'un besoin réel.



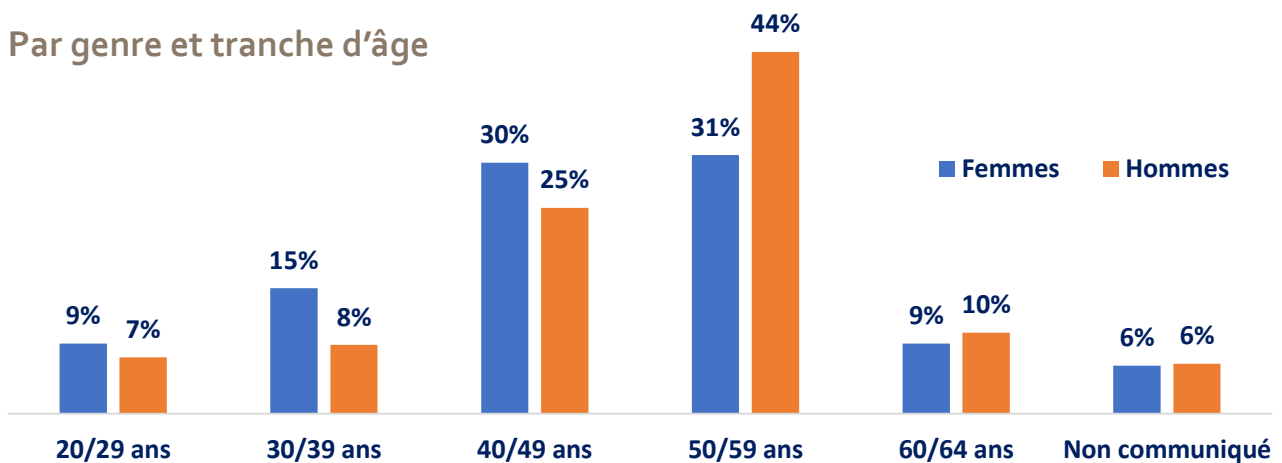
Par genre



Par tranche d'âge



Par genre et tranche d'âge



Le profil des usagers orientés en permanence se caractérise par :

- Une majorité de femmes (63%)
- Une population principalement entre 40 et 59 ans

Un contraste générationnel :

- Femmes plus nombreuses avant 50 ans
- Hommes très majoritaires entre 50 et 59 ans



Focus permanences destinées aux usagers

19 ALI sur 22 ont instauré des permanences pour mieux accompagner leurs bénéficiaires dont la santé complique le retour à l'emploi.



Agence Locale d'Insertion (ALI)	Date de démarrage	Association porteuse	Intervenant
Drancy	16/04/2024	VITAMINE T	UNIRH75
La Courneuve	05/06/2024	C2DI 93	UNIRH75
Tremblay / Villepinte	06/06/2024	VITAMINE T	UNIRH75
Aubervilliers	17/06/2024	ARES / BIMBAMJOB	UNIRH75
Saint Denis	18/06/2024	OBJECTIF EMPLOI	UNIRH75
Noisy le sec 1/2 journée	21/06/2024	CCAS NOISY-LE-SEC	ARERAM
Bagnolet - Les Lilas - Le-Près-Saint-Gervais	21/06/2024	ARES / BIMBAMJOB	ARERAM
Pantin	26/06/2024	VILLE DE PANTIN	ARERAM
Romainville	05/07/2024	VILLE DE ROMAINVILLE	ARERAM
Sevran	08/07/2024	COMPETENCES EMPLOI	UNIRH75
Ile saint Denis - Saint-Ouen	08/07/2024	ARES / BIMBAMJOB	ARERAM
Neuilly-sur-Marne / Gagny / Neuilly-Plaisance	18/07/2024	GERMINAL / GROUPE SOS	UNIRH75
Noisy-le-Grand /Gournay-sur-Marne	27/09/2024	GERMINAL / GROUPE SOS	UNIRH75
Montreuil	07/10/2024	AURORE	ARERAM
Le Bourget - La Blanc Mesnil - Dugny	21/01/2025	CASP	ARERAM
Rosny - Villemonble - Le Raincy	28/01/2025	AURORE	ARERAM
Aulnay-sous-Bois	04/03/2025	VITAMINE T	UNIRH75
Clichy-sous-Bois - Montfermeil - Coubron	23/05/2025	EPT Grand Paris Grand Est	ARERAM
Bobigny : Arrêt 1 année suite manque bureaux Reprise septembre 2025	23/09/2025	CROIX ROUGE INSERTION	UNIRH75
Bondy : Arrêt 1 année suite manque bureaux Reprise septembre 2025	23/09/2025	CROIX ROUGE INSERTION	UNIRH75

19 ALI sur 22 ont ouvert des permanences dédiées aux usagers dont la santé freine le retour à l'emploi. Déployées entre avril 2024 et septembre 2025, ces permanences s'appuient sur les associations sélectionnées via l'AMI départemental et assurent un maillage territorial complet grâce à l'intervention conjointe d'UNIRH75 et d'ARERAM.





Orientations / bénéficiaires reçus / taux de présence par ALI

ALI	Nombre orientations	Nombre de bénéficiaires reçus	Taux de présence en %
Le Bourget - La Blanc Mesnil - Dugny	87	62	71%
La Courneuve	62	48	77%
Montreuil	58	32	55%
Ile saint Denis - Saint-Ouen	52	38	73%
Bagnolet - Les Lilas - Le-Près-Saint-Germain	51	31	61%
Saint Denis	50	36	72%
Noisy-le-Sec	42	32	76%
Clichy-sous-Bois - Montfermeil - Coubron	40	32	80%
Aubervilliers	36	17	47%
Pantin	36	27	75%
Romainville	31	22	71%
Drancy	26	17	65%
Tremblay / Villepinte	24	19	79%
Rosny - Villemonble - Le Raincy	23	16	70%
Aulnay-sous-Bois	19	15	79%
Sevrans	18	17	94%
Neuilly-sur-Marne / Gagny / Neuilly-Plaisance	15	11	73%
Noisy-le-Grand / Gournay-sur-Marne	11	7	64%
Bobigny Arrêt 1 année suite manque bureaux Reprise septembre 2025	8	2	25%
Bondy : arrêt 1 année suite manque bureaux Reprise septembre 2025	6	4	67%
	695	485	

Analyse du tableau

1. Une participation globalement satisfaisante, avec un taux médian de présence aux rendez-vous de 72%

La majorité des ALI affichent un **taux de présence compris entre 70% et 80 %**, ce qui traduit une bonne mobilisation des usagers orientés vers les permanence santé-handicap.

Les résultats montrent une **adhésion globalement forte**, malgré des disparités selon les territoires.

2. Les ALI les plus performantes (≥ 80%)

Plusieurs territoires se distinguent par un taux de présence particulièrement élevé :

- > Sevrans : 94% → excellente mobilisation malgré un volume faible (18 orientations, 17 reçus).
- > Clichy sous Bois / Montfermeil / Coubron : 80%
- > Tremblay / Villepinte : 79%
- > Aulnay sous Bois : 79%
- > La Courneuve : 77%
- > Pantin : 75%

3. Les territoires avec une mobilisation intermédiaire (64–73%)

Ces ALI présentent une mobilisation satisfaisante, avec des taux situés dans une zone intermédiaire entre les meilleurs résultats (≥ 75%) et les situations les plus fragiles (< 60%) : Neuilly-sur-Marne / Gagny / Neuilly-Plaisance : 73% Île Saint-Denis / Saint-Ouen : 73% Saint-Denis : 72% Le Bourget – Le Blanc-Mesnil – Dugny : 71% Romainville (1/2 journée) : 71% Drancy : 65% Noisy-le-Grand / Gournay : 64%

👉 **Aubervilliers se démarque avec un taux nettement plus faible (47%), malgré un volume d'orientations important.**



Bilan qualitatif : les permanences

Santé
Handicap &
Insertion



Objectif de l'enquête

L'enquête cherche à évaluer les actions mises en place par les professionnels ainsi que les résultats obtenus pour les bénéficiaires grâce aux permanences.

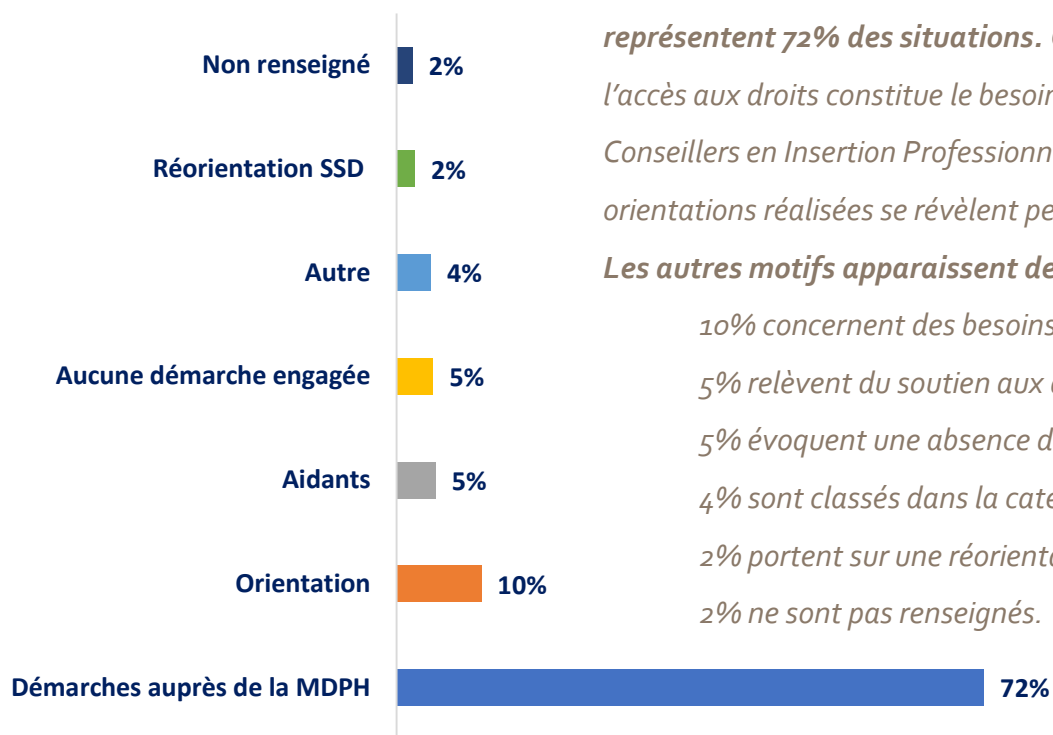
Participation significative

19 ALI sollicitées, 485 usagers reçus en permanence 355 retours (73% de taux de retour).

Analyse rigoureuse

Les critères d'analyse validés par le Département assurent la fiabilité des enseignements de l'enquête qualitative.

Analyse des 355 retours



L'analyse des 355 retours recueillis met en évidence une forte prédominance des démarches liées à la MDPH, qui représentent 72% des situations. Ce résultat confirme que l'accès aux droits constitue le besoin principal identifié par les Conseillers en Insertion Professionnelle (CIP) et que les orientations réalisées se révèlent pertinentes.

Les autres motifs apparaissent de manière plus ponctuelle :

10% concernent des besoins d'orientation, 5% relèvent du soutien aux aidants, 5% évoquent une absence de démarche engagée, 4% sont classés dans la catégorie Autre, 2% portent sur une réorientation en SSD, 2% ne sont pas renseignés.

Cette répartition met également en lumière un enjeu majeur : la santé demeure un frein déterminant au maintien ou au retour à l'emploi. Toutefois, ce frein peut être en partie levé grâce aux droits et aides mobilisables via la MDPH, qui offrent des solutions concrètes pour faciliter la poursuite ou la reprise d'une activité professionnelle. Notamment par la compensation du handicap, l'AAH permettant de sécuriser un passage vers un temps partiel, ou encore l'accès aux Entreprises Adaptées.



"Démarches auprès de la MDPH"	Nbre	%
Recours AAH engagé	30	11,8%
Demande d'AAH déposée	25	9,8%
Demande AAH engagée	14	5,5%
AAH attribuée	14	5,5%
AAH refusée	7	2,7%
Démarches MDPH engagées	83	32,5%
Dossier MDPH déposé	44	17,3%
RQTH attribuée	25	9,8%
Information RQTH/AAH	11	4,3%
Démarches effectuées pour un tiers	1	0,4%
Pension allocation enfant handicapé (AEEH) obtenue	1	0,4%
	255	100%



En Seine-Saint-Denis, les délais de traitement des dossiers MDPH dépassent régulièrement les quatre mois réglementaires et atteignent le plus souvent plus de six mois, la MDPH 93 faisant partie des départements les plus en tension sur le plan national. Cette situation s'explique notamment par une hausse importante du nombre de dossiers.

Les demandes et démarches engagées correspondent à des situations pour lesquelles les dossiers ne sont pas encore déposés auprès de la MDPH. Elles nécessitent souvent des éléments complémentaires avant dépôt, notamment : le certificat médical MDPH (CERFA), à faire remplir par un médecin, ou encore des examens médicaux à venir, demandés afin de mieux étayer le dossier.

Ce qu'il faut retenir

- Les démarches MDPH représentent un tiers de l'activité (32,5%).
- Les dossiers déposés (17,3%) et les démarches liées à l'AAH (25,3%) occupent une part significative.
- Les demandes de RQTH (9,8%) figurent aussi parmi les motifs fréquents.
- Les démarches plus spécifiques (tiers, AEEH) restent marginales.

Les données montrent que l'accompagnement porte ses fruits : l'obtention de l'AAH pour 14 personnes et de la RQTH pour 25 usagers représente un résultat concret et déterminant. Ces décisions permettent de sécuriser les parcours, de stabiliser les situations financières, et d'ouvrir l'accès à des aménagements ou dispositifs facilitant l'insertion professionnelle.



"Orientations"	Nbre	%
Suivi médical engagé	14	38,9%
Orientation vers un suivi psychologique	6	16,7%
Orientation vers un centre de soin	5	13,9%
Orientation Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle (ESRP)	3	8,3%
Suivi psychologique engagé	3	8,3%
Orientation vers un groupe de parole	2	5,6%
En recherche médecin traitant	1	2,8%
Orientation Centre Médico-Psychologique (CMP)	1	2,8%
Orientation Emploi accompagné	1	2,8%
	36	100%

Les 36 orientations réalisées montrent que les besoins de santé sont largement prédominants, avec près de 40% des situations relevant d'un suivi médical et plus de 30% orientées vers un accompagnement psychologique (suivi ou orientation). Des orientations vers des centres de soins (13,9%) et un CMP confirment également l'importance du soutien thérapeutique. Parallèlement, certaines situations nécessitent une réorientation professionnelle adaptée, notamment via les ESRP (8,3%) ou l'emploi accompagné (2,8%). Enfin, quelques orientations plus spécifiques (groupes de parole ou recherche d'un médecin traitant) illustrent des besoins ponctuels mais essentiels pour sécuriser les parcours.

Les 9 réorientations vers le Service Social Départemental (SSD) témoignent de situations nécessitant un accompagnement social renforcé.

Par ailleurs, les 15 situations classées dans "Autres" illustrent des besoins plus ciblés : majoritairement des analyses de situation de santé et de pistes professionnelles (11 cas), mais aussi des demandes de pension d'invalidité (3 cas) et une orientation vers la médecine du travail.

Ces actions montrent la variété des appuis nécessaires et la mobilisation de partenaires complémentaires lorsque la santé impacte fortement la capacité à travailler ou à s'insérer.

Centre d'Action
Sociale Protestant
CASP 75



Appui spécifique handicap auprès des travailleurs sociaux et des allocataires du RSA

« Correspondant handicap »



Financement

Centre d'Action Sociale Protestant (CASP) - Paris
Convention du 01/01/2025 au 31/12/2025



Contexte et objectifs de l'action

Les travailleurs sociaux du CASP accompagnent, par le biais d'entretiens et d'ateliers, des Parisiens allocataires du RSA dans leur insertion sociale et professionnelle.

Dans le cadre de la présente action, UNIRH 75 intervient **auprès des travailleurs sociaux et/ou des bénéficiaires** sur le sujet spécifique du handicap, et propose sur site la présence d'un « correspondant handicap » en permanences régulières.



Public visé

Demandeurs d'emploi parisiens accompagnés dans le cadre du suivi RSA, et en situation de handicap ou faisant état de difficultés de santé.



Déroulement de l'action

- Permanences sur site du CASP une à deux fois par mois,
- Entretiens avec les travailleurs sociaux et/ou avec les bénéficiaires.



Contenu

- Interventions « sensibilisation au handicap » pour les travailleurs sociaux du CASP.
- Entretien en binôme avec les travailleurs sociaux du CASP pour leur apporter une aide technique et de la ressource d'information en matière de handicap et d'impact sur l'emploi.
- Entretien de diagnostic/évaluation auprès des bénéficiaires, mettant en perspective leur situation de santé, l'impact sur leur projet professionnel et les possibilités d'outils de compensation



9

Permanences
réalisées



21

Situations individuelles
prises en charge

**Ohé75 Service
formation
d'UNIRH75**

**Vous donne
rendez-vous
en 2026**